

ALLIANZ SECURICASH

SRI

RAPPORT ANNUEL

Fonds Commun de Placement - FCP de droit français

30.12.2024

Sommaire

3	Placements et gestion
8	Rapport d'activité
18	Informations SFDR
27	Rapport du commissaire aux comptes
31	Bilan actif
32	Bilan passif
33	Compte de résultat
35	Stratégie et profil de gestion
36	Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices
39	Règles et méthodes comptables
42	Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice
43	Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice
44	Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions
45	Expositions directes et indirectes sur les différents marchés
52	Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat
57	Détermination et ventilation des sommes distribuables
61	Inventaire des actifs et passifs
64	Inventaires des IFT (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)
67	Inventaire des instruments financiers à terme (utilisés en couverture d'une catégorie de part)
67	Inventaire des opérations à terme de devise (utilisées en couverture d'une catégorie de part)
69	Synthèse de l'inventaire
70	Comptes annuels au 28.12.2023

Société de gestion	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GmbH Bockenheimer Landstrasse 42-44, D-60323 Francfort-sur-le-Main, Allemagne
Dépositaire et conservateur	SOCIETE GENERALE 29, Boulevard Haussmann - 75009 Paris
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT (PWC) 63, rue de Villiers - 92200 Neuilly sur Seine
Commercialisateur	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS et/ou les sociétés du groupe Allianz

Placements et gestion

Classification : Fonds monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) court terme.

Affectation des sommes distribuables :

Les revenus de la part R sont capitalisés chaque année ainsi que les plus-values nettes.

Les revenus de la part I sont capitalisés chaque année ainsi que les plus-values nettes.

Les revenus de la part W sont capitalisés chaque année ainsi que les plus-values nettes.

Les revenus de la part U sont capitalisés chaque année ainsi que les plus-values nettes.

les revenus de la part U sont distribués ou mis en report chaque année. Les plus-values nettes réalisées de la part U sont distribuées avec possibilité d'acompte chaque année.

Objectif de gestion : Pour la part I, W et U l'OPC a pour objectif d'offrir une performance supérieure à l'indice €STR déduction faite des frais de gestion, sur la durée de placement recommandée en ayant recours à des critères financiers et extra-financier (socialement responsables). En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par l'OPC ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et l'OPC verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

Pour la part R, l'OPC a pour objectif d'offrir après la prise en compte des frais de gestion, une performance égale à l'indice €STR sur la durée de placement recommandée en ayant recours à des critères financiers et extra-financier (socialement responsables). En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par l'OPC ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et l'OPC verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

Indicateur de référence : La performance de l'OPC est à comparer à l'indice de marché : €STR.

€STR est l'acronyme de Euro Short-Term Rate (taux en euro à court terme) et il reflète les opérations de gros en euros d'emprunts et de dépôts non garantis au jour le jour déclarées par un groupe de banques de la zone euro à la Banque centrale européenne (BCE).

Certains indices de référence, tels que les taux d'intérêt et les pourcentages fixes, ne sont pas constitués d'actifs pouvant être acquis par un fonds, c'est-à-dire que leur nature même signifie qu'ils ne peuvent pas être reproduits au sien du portefeuille d'un fonds. Étant donné que l'indice de référence du Fonds « l'Ester » est un taux d'intérêt, la proportion commune attendue entre les titres inclus dans le Fonds et l'indice de référence est considéré comme "sans objet". L'écart dans la sélection et la pondération des actifs du Fonds est donc "significatif" en raison de l'absence de sélection et de pondération des actifs dans l'indice de référence.

Cet indice n'est pas en adéquation avec les caractéristiques environnementales et sociales promues par le fonds.

La Société de gestion conserve des plans écrits définissant les mesures à prendre si un indice ou indice de référence change de manière significative ou cesse d'être fourni. Ces plans écrits peuvent être obtenus, gratuitement, sur demande auprès du siège social de la Société, ou de la Société de gestion.

Stratégie d'investissement : L'univers d'investissement se compose des obligations et titres de créances du marché monétaire en Euro de l'Espace Economique Européen, du G7, de la Suisse et de l'Australie.

Nous investissons jusqu'à 100% en obligations et titres de créances du marché monétaire en Euro de la Communauté Européenne, du G7 et l'Australie via des critères financiers et « Socialement Responsable » (droit de l'homme, gouvernance d'entreprise, social, environnement).

Les titres ont une maturité résiduelle jusqu'à l'échéance légale inférieure ou égale à 397 jours. La maturité moyenne pondérée du portefeuille jusqu'à la date d'échéance est inférieure ou égale à 60 jours et la durée de vie moyenne pondérée du portefeuille jusqu'à la date d'extinction des instruments financiers est inférieure ou égale à 120 jours. Nous pourrions intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré dans un but de couverture et effectuer des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres jusqu'à 100% de l'actif.

1 - Stratégie crédit : Importante et récurrente

a) Sélection de titres

Notre sélection de titres repose sur la prise en compte conjointe de critères financiers et « Socialement Responsables ». Le processus d'investissement commence par une analyse top-down visant à anticiper les tendances du marché monétaire et l'évolution des taux, à partir d'études régulières de l'environnement macroéconomique, de prévisions concernant les politiques des banques centrales et d'évaluations de l'appétit du marché pour le risque. Dans un second temps, la construction du portefeuille intègre des stratégies actives dérivées de l'analyse top-down et des contraintes de portefeuille, ainsi que d'une sélection bottom-up soutenue par nos équipes de recherche crédit et ESG.

L'analyse extra-financière couvre au moins 90% du portefeuille (à l'exclusion des liquidités détenues à titre accessoire). Un premier filtre est appliqué via la liste d'exclusion minimale d'Allianz Global Investors.

Au sein de l'univers d'investissement, un minimum de 20% est considéré comme non investissable sur la base de l'analyse ESG quantitative qui est une approche « best-in-class ». Notre analyse ISR quantitative donne lieu à des notations ESG propriétaires allant de 0 à 4. Parmi les titres notés, le fonds investit au moins 90% dans des titres ayant une notation supérieure ou égale à 2 (0 correspondant à la notation la plus faible et 4 correspondant à la notation la plus élevée). Le fonds peut détenir jusqu'à 10% dans des titres notés de 1,5 à 2. Le portefeuille doit avoir une note ISR moyenne d'au moins 2.

Notre analyse interne est fondée sur des données provenant de différents fournisseurs de données, ce qui peut générer certaines limites au regard de la fiabilité des données.

Cette analyse extra-financière couvre les 5 critères ESG suivants :

- **Les Droits de l'Homme** : l'évaluation de ce critère s'appuie sur l'engagement de l'émetteur à respecter les Droits de l'Homme dans la conduite de ses activités.
- **Environnement** : évaluation des titres en fonction de la stratégie environnementale appliquée par l'émetteur.
- **Social** : prise en compte de la démarche sociale mise en oeuvre par l'émetteur.
- **Gouvernance** : intégration dans l'analyse de la volonté et de la capacité de l'émetteur à organiser sa propre structure de manière à limiter les risques de dysfonctionnement.
- **Comportement de marché** : analyse des relations de l'émetteur avec les parties prenantes (clients fournisseurs, collectivités locales, etc.) et de la qualité de leurs produits (ce critère ne s'applique pas aux titres émis par les Etats).

Le fonds est soumis à un risque en matière de durabilité au sens du règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») tel que défini dans le profil de risques du prospectus.

Le fonds applique pour les titres en direct la politique d'exclusion globale d'Allianz Global Investors dans des domaines tels que les armes controversées, le charbon. Le détail des critères d'exclusion appliqués est disponible sur notre site : https://regulatory.allianzgi.com/ESG/Exclusion_Policy

En complément, le fonds applique également pour les titres en direct la liste d'exclusions minimale d'Allianz Global Investors pour les fonds prenant en compte des caractéristiques environnementaux et sociaux. Le détail des critères d'exclusion est disponible sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://regulatory.allianzgi.com/en/esg/sri-exclusions>.

Le fonds bénéficie du Label ISR.

Le Fonds fait la promotion de caractéristiques environnementales ou sociales et communique donc les informations pertinentes conformément à l'article 8, paragraphe 1, du Règlement Européen (UE) 2019/2088 dit Sustainable Finance Disclosure (SFDR). Le fonds est soumis à un risque en matière de durabilité au sens du règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») tel que défini dans le profil de risques du prospectus.

En appliquant sa stratégie d'investissement, la société de gestion prend en compte, dans le cadre de son processus d'audit, tous les risques financiers pertinents, en incluant tous les risques pertinents liés aux thèmes de durabilité qui pourraient avoir un impact négatif important sur le rendement d'un investissement, dans sa décision d'investissement et les évalue de façon continue.

En complément, la société de gestion prend en considération les indicateurs PAI relatifs à la durabilité de la même manière que décrite cidessus dans le cadre de leur processus d'investissement. Davantage de précisions figurent dans la déclaration des principales incidences négatives sur la durabilité de la société de gestion disponible sur le site internet www.allianzglobalinvestors.com.

Des informations sur les caractéristiques environnementales et sociales sont disponibles en annexe de ce prospectus conformément au règlement délégué (UE) du 6 avril 2022 complétant le règlement SFDR.

Cette stratégie permet d'identifier les titres les plus attractifs au sein de l'univers d'investissement segmenté en deux catégories homogènes :

- Les émissions d'entreprises privées
- Les émissions de dettes sécurisées

Les titres sélectionnés ont une maturité résiduelle jusqu'à l'échéance légale inférieure ou égale à 397 jours. La maturité moyenne pondérée du portefeuille jusqu'à la date d'échéance est inférieure ou égale à 60 jours et la durée de vie moyenne pondérée du portefeuille jusqu'à la date d'extinction des instruments financiers est inférieure ou égale à 120 jours.

Le fonds sélectionne des actifs qui bénéficient d'une évaluation positive dans le cadre de la procédure interne d'évaluation de la qualité du crédit.

b) Stratégie sectorielle

Cette stratégie permet d'identifier les secteurs économiques à privilégier ou à sous-pondérer tout en essayant de limiter l'exposition du fonds aux fluctuations des emprunts du secteur privé. Les décisions d'investissement sont fondées sur une analyse financière rigoureuse réalisée par les gérants, l'équipe d'analystes crédit et l'apport de sources extérieures (agences de notation, courtiers, contreparties,...).

- Les secteurs économiques considérés sont ceux que l'on retrouve dans les principales nomenclatures :
- Biens de consommations cycliques
- Biens de consommations non cycliques
- Energie
- Industries
- Produits de base
- Santé
- Services aux collectivités
- Services financiers
- Technologie
- Télécommunications

Les décisions du gérant seront fondées sur :

- des critères intrinsèques : Anticipations concernant l'activité économique, avantages structurels...
- des critères relatifs : Appréciation de ces éléments entre les différents secteurs considérés.

c) Gestion de la sensibilité au risque de crédit

Chaque investissement en titres du secteur privé expose le fonds au risque de variation des emprunts du secteur privé. La gestion de la sensibilité crédit consiste à choisir la maturité des investissements sur la courbe de crédit dans le but de minimiser l'exposition du portefeuille à ce risque.

2 - Stratégie directionnelle : Importante et récurrente

Il s'agit de prendre des positions directionnelles sur les taux réels et nominaux en fonction de l'orientation du marché obligataire. Cette stratégie se traduit par une exposition au marché de taux réels plus forte, ou plus faible. L'objectif est ainsi de profiter au mieux de la hausse du marché ou de réduire les pertes en cas de baisse de ce dernier.

L'orientation du marché des taux réels s'appréhende notamment à partir des politiques monétaire et budgétaire et des anticipations de croissance et d'inflation.

L'inflation est évidemment un facteur important dans l'évaluation des obligations indexées inflation puisqu'elle influence le prix au travers des coupons versés et du capital versé à échéance. L'inflation influence également le portage, c'est à dire la différence entre le taux réel augmenté de l'inflation réalisée et le taux de repo.

Profil de risque : Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas du marché.

L'OPC n'offrant pas de garantie, il suit des fluctuations de marché pouvant l'amener à ne pas restituer le capital investi.

Risque de taux Court Terme : Les fluctuations des instruments obligataires détenus directement ou indirectement en portefeuille répondent aux variations de taux d'intérêt. Dans le cas où les taux d'intérêt montent et que la sensibilité du fonds aux variations des taux d'intérêt est positive, la valeur des instruments obligataires qui rentrent dans la composition du portefeuille diminue, et la valeur de la part de l'OPC s'en trouve diminuée.

Risque sectoriel taux : Les marchés de Taux constituent un univers très large de valeurs. Au sein de cet univers, le portefeuille peut se concentrer plus ou moins sur un segment particulier du marché, soit en lien avec son univers/indice de référence, le cas échéant, soit en fonction des anticipations de nos équipes de gestion. Ces segments peuvent être liés aux pays/zones géographiques, au type d'émetteur (Etat, Agence, Sécurisé, Entreprise Privée, etc.), au type de taux

(nominiaux, réels, variables), etc. Certains segments sont plus volatils que d'autres et génèrent par conséquent plus de volatilité dans les performances du portefeuille, d'autres sont plus défensifs. La maturité moyenne pondérée jusqu'à la date d'échéance est inférieure ou égale à 60 jours.

Risque de crédit : Le portefeuille pouvant être investi, directement ou indirectement, dans des instruments financiers émis par des établissements privés, il est exposé au risque de défaillance de ces émetteurs. Par exemple, si une société ayant émis des obligations rentrant dans la composition du portefeuille fait faillite, ces obligations risquent de ne pas être remboursées, ou pas en totalité. Leur valeur baisse, et la valeur de la part de l'OPC s'en trouve diminuée.

La durée de vie moyenne pondérée jusqu'à la date d'extinction des instruments financiers est inférieure ou égale à 120 jours.

Risque lié aux taux d'intérêts négatifs : Les liquidités de l'OPC déposées auprès du Dépositaire ou d'autres banques pourraient se voir appliquer, par le dépositaire ou autres banques, des taux d'intérêt négatifs en fonction du développement du marché et notamment de l'évolution de la politique d'intérêt de la Banque Centrale Européenne. Ces taux d'intérêt négatifs pourront alors avoir une incidence défavorable sur la valeur liquidative de l'OPC.

A titre accessoire, l'OPC est également exposé au(x) risque(s) :

Risque de contrepartie : ce risque est lié à la conclusion de contrats sur instruments financiers à terme, dans l'hypothèse où une contrepartie avec laquelle un contrat a été conclu, ne tiendrait pas ses engagements (par exemple : paiement, remboursement), ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative. Un défaut de la contrepartie peut engendrer des pertes sur l'OPC concerné. Néanmoins, en particulier pour les transactions négociées de gré à gré, un tel risque peut être significativement réduit par la remise de garanties financières par la contrepartie, conformément à la politique de gestion des garanties financières de la Société de gestion.

Impact des produits dérivés : La possibilité pour le portefeuille d'investir dans des produits dérivés (futures, options, swaps, etc...) l'expose à des sources de risques et donc de valeur ajoutée que des titres en direct ne permettent pas d'atteindre. Ainsi, le portefeuille peut s'exposer à des variations de volatilité du marché ou de certains segments du marché. Le portefeuille peut également s'investir sur certains segments de marché ou sur le marché dans sa globalité plus que l'actif ne le permet.

Risque relatif : Sur les différents facteurs de risque énumérés précédemment, le portefeuille peut prendre des paris par rapport à son univers/indice de référence, le cas échéant. Ces paris, qui permettent de dégager une sur-performance, introduisent également un risque de sous-performance par rapport à cet univers/indice de référence, le cas échéant. Nos équipes de gestion s'attachent à gérer à tout instant leur budget de risque en privilégiant les facteurs faisant l'objet d'anticipations fortes pour optimiser le rapport entre l'espérance de sur-performance et le risque de sous-performance.

Risque de durabilité : Certains indices de recherche systématique montrent que les risques de durabilité peuvent se matérialiser comme des risques de pertes extrêmes spécifiques à l'émetteur.

Il s'agit d'un événement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact financier élevé et entraîner des pertes financières importantes pour le fonds.

Garantie ou protection : Néant

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

L'OPC comporte 4 catégories de parts :

La part nommée R s'adresse à tout souscripteur.

La part nommée I s'adresse aux Entreprises et aux Investisseurs Institutionnels,

La part nommée W s'adresse aux Entreprises et aux Investisseurs Institutionnels,

Le profil de risque de l'OPC, part « R », « I » et « W » le destine à être souscrit par des porteurs souhaitant s'exposer au(x) :

- Risque Taux court terme de la zone euro

Durée minimale de placement recommandée : 1 semaine

ALLIANZ SECURICASH SRI s'adresse aux investisseurs qui suivent un objectif de constitution de capital/de valorisation du capital et pourrait convenir aux investisseurs qui prévoient d'investir dans le fonds sur une période courte. ALLIANZ SECURICASH SRI s'adresse à des investisseurs qui possèdent des connaissances de base et / ou un peu d'expérience en matière de produits financiers.

L'investisseur potentiel pourrait subir des pertes financières et ne vise pas la protection de son capital. Concernant l'évaluation des risques, le fonds est classé dans une certaine catégorie de risques sur une échelle allant de 1 (prudence ; rendements escomptés très faibles à faibles) à 7 (grande tolérance au risque ; rendements escomptés les plus élevés) qui est publiée sur le site Internet <https://regulatory.allianzgi.com> et qui sera indiquée dans le Document d'information clé pour l'investisseur publié au titre de la Catégorie de Parts / Actions concernée (en fonction de la structure FCP/SICAV).

Régime fiscal : L'OPC n'a pas de dominante fiscale particulière.

L'OPC n'est pas assujéti à l'impôt sur les sociétés cependant les plus ou moins-values seront imposables entre les mains de ses porteurs.

Néanmoins, le passage d'une catégorie d'actions à une autre est considéré, par l'administration fiscale, comme une cession suivie d'une souscription et est donc soumise au régime fiscal des plus-values de valeurs mobilières.

Le régime fiscal applicable à ces plus ou moins-values latentes ou réalisées dépendra des dispositions fiscales applicables à la situation financière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPC ; si celui-ci n'est pas sûr de sa situation fiscale, il doit s'adresser à un conseiller ou un professionnel.

Pour plus de détails, le prospectus est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- La valeur liquidative ainsi que d'autres informations relatives à l'OPC sont disponibles auprès d'Allianz Global Investors GmbH, Bockenheimer Landstrasse 42-44, D-60323 Francfort sur le Main - Allemagne ou auprès d'Allianz Global Investors, Succursale Française, 3 Boulevard des Italiens 75113 Paris Cedex 02 ou sur le site internet <https://fr.allianzgi.com>.
- Date d'agrément par l'AMF : 23 mai 2003.
- Date de création de l'OPC : 10 juin 2003.

Après une fin d'année 2023 qui s'est terminée sur une bonne note en matière de taux d'intérêt, notamment grâce au dernier FOMC de l'année au cours duquel J. Powell a annoncé la fin de la hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis, la situation a été plus douloureuse au début de 2024. En effet, le marché s'est trop rapidement enthousiasmé quant au moment où commencerait la réduction des taux et peut-être même à son ampleur. L'économie américaine reste très solide avec une croissance de son PIB de 3,3% pour le dernier trimestre 2023 en rythme annuel et un chiffre de croissance de 2,5% sur l'ensemble de l'année contre 1,9% un an plus tôt. Nous sommes très loin d'une récession. L'inflation n'est certes pas encore à 2% mais en nette baisse à 3,4% depuis le pic de 9,1% en 2022. En Europe la situation est assez différente, avec des chiffres sombres, mais on observe une disparité selon les pays. De très bonnes performances de l'Espagne et de l'Italie et des faiblesses pour l'Allemagne avec une récession de -0,3% et dans une moindre mesure la France avec une croissance faible à +0,9%. L'inflation dans la zone suit cependant sa tendance à la baisse avec un chiffre de 2,8% en janvier après un pic à 10,5% en 2022. Pour conclure, les banquiers centraux ont cherché à tempérer la réaction excessive des marchés. Dans la zone euro par exemple, le Schatz à 2 ans a perdu 0,50% en décembre pour regagner 0,40% jusqu'à mi-janvier à 2,75% et a finalement perdu 0,25% pour terminer à 2,50% en fin de mois. Le marché reste donc volatil, conséquence normale du fait que les banques centrales restent dépendantes des données. A ce stade, une première baisse des taux serait attendue entre avril et juin pour un total de 4 à 5 mouvements de 25 points de base chacun qui ramèneraient le taux de la facilité de dépôt à 3% et les Fed Funds à 4% à la fin de l'année 2024. Le marché du crédit reste stable, pas de mouvement spécifique sur la partie courte. On peut juste noter une grande rareté des papiers à très court terme, notamment à échéance 2024. Par ailleurs, on observe un redémarrage des émissions obligataires à taux variable sur des maturités 2 et 3 ans exclusivement auprès des émetteurs bancaires.

Le mois de février aura été marqué par une forte volatilité sur les taux d'intérêt qui s'est soldée par une forte baisse à titre d'exemple le 2ans allemand est passé de 2.40% à 3% et le swap Ester 1an de 3.20% à 3.50%. La principale raison a été les bons chiffres économiques américains qui sont sortis souvent mieux que ce qu'attendait le consensus de marché, aussi bien les chiffres de conjoncture que les chiffres de l'emploi. Certes l'inflation s'inscrit toujours dans un trend baissier, mais sa décline a nettement ralenti. En Europe nous avons largement suivi les mouvements du marché de taux américain, même si la situation est différente en termes de conjoncture économique malgré les disparités observées au sein de la zone, l'Allemagne montrant toujours une faiblesse plus marquée que les autres pays et l'Espagne et l'Italie qui montrent de bonnes performances. L'inflation de ce côté de l'Atlantique a également poursuivi un trend baissier, avec des chiffres cœur toujours supérieurs au chiffre principal qui inclut la nourriture et l'énergie et bien sûr toujours au-dessus de 2%, l'objectif que se donne la BCE. Dans ce contexte, les banquiers centraux, que ce soit la Fed comme la BCE, ont tenu un discours assez « hawkish », mettant en garde contre une possible remontée de l'inflation s'ils baissaient trop tôt la garde. Ce discours a été tenu de façon récurrente tout au long du mois de février. Par conséquent, nous sommes passés d'anticipations de 5 à 6 baisses des taux d'intérêt directs à plus que 4 voire 3 baisses seulement pour l'année 2024. Le marché du crédit reste stable, pas de mouvement spécifique sur la partie courte. On peut juste noter une grande rareté des papiers à très court terme, notamment à échéance 2024. Par ailleurs, on observe un redémarrage des émissions obligataires à taux variable sur des maturités 2 et 3 ans principalement des émetteurs bancaires. Pour ce qui concerne les principaux taux du marché monétaire, le fixing de l'Euribor 3 mois est resté inchangé, passant de 3.925% à 3.922% en moyenne sur le mois. Quant à l'Ester le principal taux de référence, il a fixé en moyenne à 3.906 sur le mois. L'inflation aux Etats-Unis publiée en avril a été à contresens des anticipations. L'inflation globale avec +3,5% est la plus élevée de l'année. Le marché a de plus en plus de doute sur l'échéancier de baisses des taux de la FED. Si l'on prend comme référence le 2ans US, il a navigué entre 4,62% et 5,05%, bien loin du plus bas de cette année de 4,15%. Dans le même temps, le PIB américain au 1er trimestre a été plus faible que prévu, progressant de 1,6% en rythme annualisé. Selon les minutes de la FED, les responsables de la banque centrale ont relevé la nécessité de « gagner en confiance » afin de baisser les taux d'intérêts cette année mais s'inquiètent d'une baisse trop lente de l'inflation. La BCE, quant à elle, a laissé son taux de dépôt à 4% mais a clairement laissé entrevoir un assouplissement monétaire dès le mois de juin. De plus, C. Lagarde n'a cessé d'insister sur l'indépendance de la BCE par rapport à la FED. Le 2ans allemand a navigué entre 2,84% et 3,08% et corrige ainsi l'excès d'optimisme du marché qui prévoyait plus tôt cette année 5 à 6 des baisses de taux, puis 4 à 3 maintenant. Très attendues, les agences de notation Moody's et Fitch ont confirmé la note de la dette française à Aa2 et AA-, malgré les craintes d'une rétrogradation. Toutefois, ce maintien de la note ne constitue pas un aval total puisque les deux agences restent prudemment sceptiques quant à l'objectif du gouvernement de ramener le déficit public en dessous de 3% du PIB d'ici la fin de 2027. Le marché du crédit continue de faire preuve d'une très bonne résilience et semble se stabiliser aux niveaux de spreads actuels compte tenu du contexte macroéconomique. Après la très bonne performance de cette classe d'actifs depuis octobre dernier, le violent mouvement de hausse des taux d'intérêt

auquel le marché a dû faire face en février dernier a été compensé. Ce marché est toujours porté par une forte demande et il reste très attractif compte tenu des niveaux de portage qu'il délivre, auxquels s'ajoute également la perspective de baisse des taux d'intérêt qui soutient évidemment les produits à spread. Pour ce qui concerne les principaux taux du marché monétaire, le fixing de l'Euribor 3 mois a légèrement baissé, passant de 3.923% à 3.882% en moyenne sur le mois. Quant à l'Ester le principal taux de référence, il a fixé en moyenne à 3.907 sur le mois.

Des deux côtés de l'Atlantique, les économies semblent encore faire preuve d'une certaine résilience et l'inflation semble se stabiliser aux États-Unis et même augmenter en Europe. Aux États-Unis tout d'abord, l'inflation a diminué de 3,5% à 3,4% (inflation sous-jacente de 3,8% à 3,6%), tandis que dans la Zone Euro, elle a augmenté de 2,4% à 2,6% (inflation sous-jacente de 2,7% à 2,9%). L'objectif des Banques Centrales de maintenir une inflation à 2% n'a pas encore été atteint. De plus, d'autres indicateurs macroéconomiques tels que la croissance, la confiance des consommateurs et le PMI ne montrent aucun signe de ralentissement. Les banquiers centraux, comme ils aiment souvent le souligner, dépendent des données. Par conséquent, le marché est confronté à une volatilité importante avec une tendance à la baisse des taux d'intérêt. Le rendement des bons du Trésor américain 2ans a fluctué entre 5,02% et 4,70% avant de terminer le mois à 3,88%, tandis que le rendement des emprunts d'état allemands à 2ans a oscillé entre 2,88% et 3,12% pour finir à 3,09% en mai. En ce qui concerne les attentes sur les politiques monétaires à venir de la FED et de la BCE, l'anticipation d'une baisse des taux s'est presque évaporée. Aux États-Unis, une seule baisse des taux est attendue pour novembre ou décembre alors que dans la Zone Euro, il pourrait y avoir deux baisses de taux : la première en juin et une autre à la fin de l'année. Nous sommes loin du cycle de baisse anticipé à la fin de l'année dernière et au début de 2024. Le marché du crédit est toujours aussi résilient et continue de bien résister. Les spreads se sont considérablement resserrés depuis plusieurs mois et le potentiel de resserrement s'essouffle désormais. Seules les émissions primaires présentent encore un potentiel de plus-value, mais cela est de moins en moins vrai compte tenu des niveaux serrés auxquels elles sont émises. Le niveau général des taux d'intérêt permet néanmoins de bénéficier d'un bon portage.

L'événement majeur en Europe est la dissolution de l'Assemblée Nationale en France et la convocation d'élections législatives anticipées entraînant l'incertitude d'un point de vue économique et budgétaire. Le spread de l'indicateur de risque entre l'emprunt d'état allemand et le bond du trésor français est passé de 45 bps à 83 bps, la prime de risque sur la France s'est considérablement élargie. Les premiers résultats ne seront connus qu'au début du mois prochain et une volatilité supplémentaire pourrait s'installer. Comme le mois précédent, des deux côtés de l'Atlantique, les économies semblent encore faire preuve d'une certaine résilience et l'inflation semble se stabiliser et rassure même aux États-Unis. L'inflation a ainsi diminué de 3,4% à 3,3% (inflation sous-jacente de 3,6% à 3,4%), tandis que dans la Zone Euro, elle avait augmenté de 2,4% à 2,6%. Les indices des directeurs d'achat de la Zone Euro (PMIs) de juin sont sortis moins bons qu'attendus et ont confirmé l'aggravation dans le secteur manufacturier et le dynamisme du secteur des services. Cette tendance se retrouve en Allemagne où le PMI manufacturier chute à 43,4. En France, il se contracte à 45,3, reflétant les incertitudes politiques et économiques liées aux élections législatives et à l'état des finances publiques. L'inflation et l'activité économique semblent se stabiliser autour de ce que nous avions auparavant. Sachant que les Banques Centrales se disent dépendantes des données, il n'y a aucune raison à court terme pour que les attentes d'une baisse des taux d'intérêt s'accélèrent. Or il est vrai que le niveau élevé des taux d'intérêt actuels, qui prévaut depuis septembre 2023, devrait finir par impacter l'économie des deux côtés de l'Atlantique. Comme prévu, la BCE a fini par baisser ses taux directeurs de 25 bps début juin avec cependant un discours prudent sur les mouvements à venir. En Zone Euro, une ou deux baisses de taux sont ainsi attendues d'ici la fin de l'année, très certainement au dernier trimestre. Quant aux États-Unis, la première baisse pourrait être actée en novembre et une seconde entre décembre ou janvier selon les attentes du marché. Le rendement des bons du Trésor américain 2ans a fluctué entre 4,89% et 4,66% avant de terminer le mois à 4,74%, tandis que le rendement des emprunts d'état allemands à 2ans a oscillé entre 3,10% et 2,72% pour finir à 2,80% en juin. De part et d'autre de l'Atlantique, la voie semble tracée pour une prochaine baisse des taux d'intérêt qui sera très certainement de 25 points de base en septembre prochain. En effet, aux États-Unis, nous observons désormais une désinflation générale non seulement dans le secteur des biens mais également dans celui des services. Les chiffres de l'inflation vont de 3,1% à 3% pour l'inflation par tête et de 3,4% à 3,3% pour l'inflation sous-jacente. En Europe, nous avons observé une légère hausse des prix, 2,6 contre 2,5% pour le chiffre par tête et 29% contre 2,8% pour l'inflation sous-jacente le mois précédent sans créer de panique sur le marché des taux. Cependant, on observe encore dans la zone euro une certaine disparité entre l'état de la croissance économique des différents pays. A ce sujet, notons que la principale économie de la zone, l'Allemagne, s'est contractée de 0,1% au deuxième trimestre tandis que la croissance en France, en Italie et en Espagne a augmenté. On commence cependant à observer un ralentissement généralisé, même s'il n'est pas encore très marqué. Il est donc très probable que la BCE baisse prochainement ses taux. Les marchés anticipent, selon la courbe des swaps, 2 baisses de taux d'ici la fin de l'année dans la zone Euro et 3 baisses de taux pour la Réserve Fédérale. Il est certainement bien trop tôt pour parler d'un cycle de baisses de taux, les banquiers centraux restant dépendants des données comme ils aiment à le dire, même si le marché veut recommencer à y croire. Dans ce contexte, le taux des bons du Trésor américain à 2 ans est passé de 4,76% à 4,28% et en Europe, le taux du Trésor allemand à 2 ans est passé de 2,92% à 2,50%. Pour ce qui concerne les principaux taux du marché monétaire,

le fixing de l'Euribor 3 mois a légèrement baissé, passant de 3.728% à 3.688% en moyenne sur le mois de juillet. Quant à l'Ester le principal taux de référence, il a fixé en moyenne à 3.6626% sur le mois après la baisse des taux directeurs du mois de juin dernier.

Le mois d'août a commencé par une journée noire. La Banque du Japon a provoqué un mini tsunami sur les marchés actions japonaises en augmentant par surprise son taux d'intérêt à 0.25% et en provoquant ainsi la hausse du Yen. Le Nikkei a connu une journée de baisse de -15%. De plus, les statistiques aux Etats-Unis ont fait craindre un ralentissement plus fort que prévu de l'économie poussant les investisseurs à écarter l'atterrissage en douceur de cette dernière. Le rythme de créations d'emplois a ralenti mais c'est le taux chômage ressortant à 4.3% qui a alimenté aussi la volatilité connue. Le calme est revenu progressivement avec notamment l'inflation américaine qui a continué à ralentir avec le taux global à 2.9% et le taux de base à 3.2%. Quant à la Zone Euro, l'inflation globale est tombée à 2,2 %. Encore une fois tous les investisseurs attendaient le symposium annuel à Jackson Hole au cours duquel Jérôme Powell a donné le signal que la FED débutera son cycle d'assouplissement monétaire dès septembre. En effet le risque d'accroissement du chômage est désormais supérieur au risque de dérapage inflationniste a souligné le président de la FED. Les élections américaines sont également très surveillées, Kamala Harris a remplacé Joe Biden et a complètement changé la donne sur les élections présidentielles. Les sondages la placent même devant Trump dans plusieurs Etats clés. En France, en l'absence de désignation d'un premier ministre, le spread France Allemagne 10 ans s'est maintenu autour de 70 bps. Les marchés anticipent, selon la courbe des swaps, 3 baisses de taux d'ici la fin de l'année dans la zone Euro et 4 baisses de taux pour la Réserve Fédérale. Les yeux sont toutefois sur le meeting du 12 septembre lors duquel certains investisseurs évoquent même une probabilité d'une baisse de 50bps. Dans ce contexte, le taux des bons du Trésor américain à 2 ans est passé de 4,15% à 3,90% et en Europe, le taux du Trésor allemand à 2 ans est passé de 2,52% à 2,38%. Pour ce qui concerne les principaux taux du marché monétaire, le fixing de l'Euribor 3 mois a légèrement baissé, passant de 3.688% à 3.548% en moyenne sur le mois. Quant à l'Ester le principal taux de référence, il a fixé en moyenne à 3.663%.

Très attendues en ce mois de septembre, les Banques Centrales ont délivré au-delà des attentes du marché. En effet, la FED a surpris les économistes avec une baisse de 50bps de ses taux pour la première fois tout en insistant que les prochains pas pouvaient être moins importants. Le président Powell a envoyé ainsi un message fort sur sa capacité à maîtriser l'inflation mais surtout sa volonté d'éviter un atterrissage difficile de l'économie. La BCE, quant à elle, a baissé ses taux de 25bps pour la seconde fois, faisant passer le taux de dépôt à 3.50 %. Le gouvernement chinois et la banque centrale chinoise (POBC) ont annoncé des mesures de relances monétaires et fiscales pour l'économie afin d'atteindre les objectifs de croissance. Elles comportent un soutien à la consommation et au marché de l'immobilier pour 2 000 Mds de Yuans. Le taux d'intérêt directeur passe de 1.7% à 1.5% et les réserves obligatoires des banques sont abaissées de 50bps (10% à 9.5%). De plus, les fonds et courtiers pourront avoir accès au financement de la part de la POBC dans le but d'acheter des actions mais aussi de l'immobilier. Les indices locaux ont enregistré leur meilleure semaine de l'année suite à ces annonces. Le mois se termine avec un rallye obligataire, le taux des bons du Trésor américain à 2 ans est passé de 3,90% à 3,65% et en Europe, le taux du Trésor allemand à 2 ans est passé de 2,40% à 2,05%. Les chiffres de l'inflation en France et en Espagne ont surpris les investisseurs en montrant une décélération plus importante que prévu passant sous les 2 % pour la première fois depuis 2021. En parallèle les indices PMI publiés étaient faibles, témoignant de la fragilité de l'économie européenne. Cette décélération a alimenté les attentes d'une baisse de taux de la BCE en octobre avec une probabilité de 80%. Aux États-Unis, l'inflation montre aussi des signes de ralentissement, confirmant la volonté de la Fed de maîtriser le marché de l'emploi et validant la probabilité que la Fed poursuive une politique de baisses agressives. Les marchés anticipent, selon la courbe des swaps, 2 baisses de taux d'ici la fin de l'année dans la zone Euro et 2 voire 3 baisses de taux pour la Réserve Fédérale. L'incertitude autour de la France alors que le nouveau gouvernement doit présenter le budget de 2025 avec un agenda très serré entraînait le maintien du spread France Allemagne 10 ans au-dessus de 80bps.

Durant ce mois d'octobre, de nombreux événements s'entrechoquent : politiques, géopolitiques auxquels il faut ajouter certains chiffres économiques. Le début du mois a été très volatil suite à la publication d'un chiffre de l'emploi US qui a entraîné une forte correction sur les marchés de taux. Le niveau des bons du Trésor américain à 2 ans est passé de 3.60% à 4,17% le plus haut du mois et a mis fin à une certaine exagération sur les anticipations de baisses de taux de la FED qui étaient de 8 baisses (2.75%) d'ici mars 2025 et qui s'établissent désormais à 5 baisses (3.50%) attendues, alors que les données économiques ont finalement montré que l'économie reste assez solide. Par la suite, le marché s'est focalisé principalement sur les élections présidentielles américaines du 5 novembre et la réponse israélienne aux attaques de l'Iran et ses potentielles conséquences sur les prix du pétrole. Cette dernière incertitude a été levée le 26 octobre par une action mesurée sans conséquence sur les prix du pétrole et rassurante pour le marché des taux qui ont légèrement reculé. Les mouvements de taux et la volatilité de cette fin de mois restent donc plutôt contenus et le marché reste dans l'attente du prochain chiffre de l'emploi US du 1er novembre. En Europe, malgré un petit rebond en octobre (PIB +0.9% en GA, +0.4% en T/T contre consensus à +0.2% en T/T), la croissance devrait rester inférieure à sa tendance de long terme et les PMI ont signalé une nouvelle contraction de l'activité au cours du T3, tandis que l'inflation marque également un rebond significatif +2.4% en rythme annualisé contre 1.8% le mois précédent. Dans ce contexte, le taux du Trésor

allemand à 2 ans a fluctué entre 2% et 2.30% pour terminer le mois au plus haut. La situation économique, bien moins rose en Europe qu'aux Etats-Unis, n'a pas modifié significativement les anticipations de baisses de taux de la BCE, comme le reflète la courbe des swaps. Nous sommes passés de 6.5 baisses anticipées fin septembre (objectif 1.75% pour le taux de facilité de dépôt en septembre 2025) à 5 baisses de taux anticipées fin octobre pour un taux de facilité de dépôt à 2% dans un an. Le marché du crédit affiche toujours une très bonne résilience malgré la forte volatilité sur les taux d'intérêt. Après un resserrement des spreads, déjà assez serrés, pendant une bonne partie du mois d'octobre, la tendance s'est un peu dégradée en fin de mois. Néanmoins, le marché bénéficie toujours du côté très positif du portage dans un contexte où, pour l'instant, une dégradation du crédit n'est pas prévue mais la prudence reste de mise, surtout en fin d'année où le marché perd sa liquidité et tout mouvement peut être amplifié. Pour ce qui concerne les principaux taux du marché monétaire, le fixing de l'Euribor 3 mois a légèrement baissé, passant de 3.428% à 3.167% en moyenne sur le mois. Quant à l'Ester le principal taux de référence, il a fixé en moyenne à 3.34%.

Le mois de novembre a été principalement marqué par l'élection de D. Trump aux Etats-Unis et les répercussions que son programme pourrait avoir sur l'économie mondiale s'il était appliqué à la lettre. Ce dernier pourrait et devrait être inflationniste, ne serait-ce que par l'augmentation des barrières douanières et certaines promesses fiscales se répercutant sur le déficit budgétaire. De ce fait, les chiffres économiques du mois sont passés quelque peu inaperçus même si la situation économique reste bonne mais que quelques signes d'essoufflement apparaissent. Par conséquent, les taux d'intérêt des obligations d'Etat américaines ont fortement augmenté. Par exemple, le niveau des bons à 10 ans est passé de 4.22% au début du mois à 4.42% au plus haut avant de revenir à 4.22%. De même pour le niveau des bons à 2 ans qui est passé de 4.13% à 4.36% au plus haut pour finalement clôturer à 4.20%.

En Europe, dans un contexte déjà morose en termes de conjoncture et de perspectives peu réjouissantes quant à la croissance, le résultat des élections américaines et leur impact pourrait être pénalisant sur les exportations européennes vers les Etats-Unis, si de nouvelles barrières douanières venaient à être mises en place. En revanche, les pays leaders de la zone, l'Allemagne et la France, font face à des incertitudes politiques intérieures, ce qui n'ajoute pas de confiance à la situation. En France, le gouvernement est toujours en suspens avec d'un côté un manque de stabilité politique et de l'autre un budget toujours pas voté. Quant à l'Allemagne, elle organisera des élections anticipées en début d'année compte tenu de la discorde au sein de la coalition au pouvoir. Au niveau des chiffres économiques, la situation, malgré les faiblesses qui s'accumulent, reste acceptable. Mais ce sont les perspectives qui ne sont pas bonnes. Ne serait-ce que le secteur automobile, l'un des principaux moteurs de l'industrie européenne traverse une crise. Les plans de licenciements s'accumulent un peu partout en Europe. Dans ce contexte, le taux du Trésor allemand à 2 ans est passé de 2.28% à 1.96%. Concernant les chiffres de l'inflation, des deux côtés de l'Atlantique, ils semblent marquer une petite pause, mais la tendance vers 2% semble se maintenir aujourd'hui surtout dans la Zone Euro. Les banques centrales, que ce soit la FED ou la BCE, devraient bien sûr continuer à baisser leurs taux directeurs. Mais compte tenu de l'écart économique qui semble se creuser entre les Etats-Unis et la Zone Euro, le taux terminal respectif des deux institutions a été quelque peu révisé par le marché. Fin septembre, le taux des Fed Funds anticipé à fin 2025 était de 3%, il est désormais anticipé à 3.75%. En revanche, dans la Zone Euro, le taux final de la facilité de dépôt de la BCE à fin 2025, qui était plus tôt anticipé à 2%, est aujourd'hui à 1.75%.

En décembre, le marché s'est concentré sur les communications des dernières réunions des banques centrales de l'année. La réunion de la FED a particulièrement retenu l'attention, car les données économiques américaines sont restées relativement positives depuis le début du cycle de baisse des taux en septembre. Comme prévu, la FED a réduit les taux de 25 bps, portant la fourchette à 4.25-4.50 %. Cependant, les messages de politique monétaire pour 2025 ont été plus restrictifs que prévu, ce qui a entraîné une hausse des rendements des bons du Trésor américain au-dessus des niveaux post-électorales. Les investisseurs n'anticipent plus que 2 nouvelles baisses de taux pour l'ensemble de 2025. Les rendements des bons du Trésor américain à 10 ans ont terminé l'année à 4.57 %, soit 40 bps de plus sur le mois, atteignant leurs niveaux les plus élevés depuis le milieu de l'année. Les attentes concernant la politique de la Fed et la performance relative de l'économie américaine par rapport au reste du monde ont continué à propulser le dollar américain à la hausse en fin d'année. En Zone Euro, la BCE a réduit les taux de 25 bps, portant le taux de dépôt à 3%. La croissance de la Zone Euro a continué de décevoir depuis la dernière réunion de la BCE en octobre, avec des risques tarifaires futurs suite aux résultats des élections américaines ajoutant une couche d'incertitude supplémentaire pour les perspectives de croissance de la Zone Euro en 2025. Les investisseurs avaient déjà commencé à intégrer les risques de baisse de la croissance pour la région en 2025, avec un taux de dépôt prévu à 1.75 % d'ici la fin de 2025. Le taux du Trésor allemand à 2ans a terminé 2024 proche de leurs plus bas niveaux depuis deux ans à 2.08 %, tandis que le taux à 10ans a terminé à 2.37 % (+28bps en décembre). En France, le nouveau Premier Ministre F. Bayrou a formé un nouveau gouvernement après le renversement de celui de M. Barnier. Les marges de manœuvre sont de plus en plus étroites tant l'Assemblée est fragmentée et les défis sont importants notamment en termes de finances publiques. Dans ce contexte d'incertitude politique, Moody's a dégradé d'un cran la note de la dette souveraine à AA3, ce qui l'aligne avec celle de Fitch et S&P AA-.

Politique d'investissement

Sur la période du 29/12/2023 au 30/12/2024, le fonds Allianz Securicash SRI a réalisé une performance :

Part C1 = 3,77% ;

Part C2 = 3,80% ;

Part C3 = 3,80% contre une performance de 3.80% pour L'indice Ester.

Concernant les encours, l'actif du fonds atteint 2,9 milliards d'Euro, il a ainsi progressé de +200m€ sur 1an. Sur cette période les principaux taux de référence du marché monétaire fixent en moyenne à +3.645% pour l'Ester et l'Euribor 3 mois à 3.575%.

Tout au long de l'année, en termes de risque, Allianz Securicash SRI a conservé le même positionnement que la période précédente. La durée de vie moyenne pondérée (WAL) et la maturité moyenne pondérée (WAM) ont été respectivement d'environ 99 jours et 44 jours au cours de cette période. Pour information, la WAL a atteint un plus haut de 119 jours et un plus bas de 73 jours et la WAM un plus haut de 47 jours et un plus bas de 7 jours.

La fin d'année est généralement une période très sensible concernant les rachats, donc afin de respecter notre engagement, le ratio de liquidité augmente progressivement et à fin décembre le ratio de liquidité a été clôturé à près de 10% et 20% avec les titres dont la maturité est inférieure à 1 mois.

Le fonds tire toujours sa principale surperformance de son exposition au marché du crédit dans la mesure où ce dernier représente la principale source de valeur ajoutée pour le portefeuille. Durant l'année 2024 le crédit a connu une relative stabilité et quasiment aucune volatilité. Un important resserrement des primes de risque s'était opéré à la fin de l'année 2023. Dans ce contexte que l'on peut qualifier de relativement calme sur la classe d'actif, la courbe de performance du fonds continuant à croître de façon régulière et sans à-coups compte tenu du portage devenu très attractif dû au niveau des taux d'intérêt, augmentés des primes de risque payées par les émetteurs privés même si celles-ci se sont considérablement réduites comparées aux années précédentes.

Concernant l'aspect duration, considérant le caractère relativement défensif du portefeuille par sa faible exposition aux taux d'intérêt, il n'a que très peu été pénalisé par la volatilité. Les couvertures contre le risque de hausse des taux d'intérêt mises en place les 2 années précédentes lors des cycles de hausses des taux de la part de la Banque Centrale Européenne initié à l'été 2022, ont été réduites compte tenu des anticipations d'un démarrage de cycle de baisse des taux de la part de la BCE dans le courant de l'année 2024. Effectivement c'est ce qui s'est produit à partir du mois de juin et le BCE a initié un cycle qui s'est soldé par quatre baisses de 25 points de base soit 1%.

Néanmoins malgré cela, le parcours n'a pas été un long fleuve tranquille et les taux ont connu une forte volatilité au gré des sous ou sur anticipation sur les mouvements à venir de la banque centrale qui s'était déclarée « data dependent ». Il y a eu plus de sur anticipation de baisses de taux que le contraire, ce qui a été un peu dommageable à la gestion. Le mixe taux variables/taux fixes du portefeuille a constitué une relative protection contre ces mouvements et la duration relativement faible de ce dernier ne l'a pas pénalisé outre mesure.

Pour ce qui est de la structure de portefeuille par type de produits, elle est restée adaptée au contexte de hausse des taux d'intérêt, incertain et volatil qui a prédominé durant l'exercice, avec 30% du fonds à taux variables, 70% taux fixes.

La qualité de crédit du portefeuille est restée relativement stable avec un rating moyen de A. Nous faisons toujours preuve d'une grande sélectivité dans nos choix d'investissements en investissant que sur les grosses surfaces financières ayant des ratings entre AA et BBB pour l'essentiel.

D'un point de vue sectoriel, les émetteurs bancaires et institutions financières ont une fois de plus constitué tout au long de l'année notre secteur de prédilection. Ils représentent également, par la force des choses, la part principale de nos investissements en obligations dans le portefeuille, ceci dans la mesure où ils représentent les émissions les plus présentes sur les marchés secondaire et primaire comparativement aux émissions corporate.

Notons que le phénomène de rareté des émissions obligataires tend petit à petit à se réduire du fait d'un retour progressif des banques sur la partie courte de la courbe avec la fin progressive du quantitative easing de la BCE. De ce fait nous avons investi sur des obligations en direct et également pour une part importante sur les titres de créances négociables. Une partie de la liquidité a été faite à l'aide de titres de bons du trésor, principalement français et italiens, qui présentaient un certain avantage en termes de liquidité/rendement.

Au 30 décembre 2024, la valeur liquidative du fonds Allianz Securicash SRI était de :

Part C1 = 1 068,0894 ;

Part C2 = 128 508,1234 ;

Part C3 = 157 826,0489.

La performance du fonds ne préjuge pas des résultats futurs de l'Opcvm.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Exercice des droits de vote :

Allianz Global Investors GmbH (pour le compte du fonds ou de la SICAV) exerce les droits de vote afférents aux titres des principales sociétés européennes détenus par l'OPC dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts, conformément à l'article L 533-22 du Code monétaire et financier.

Il peut recevoir à cet effet l'assistance d'Allianz Global Investors GmbH qui utilise le consultant spécialisé ISS pour l'analyse et l'exercice des votes aux assemblées générales des sociétés. La politique de vote dédiée d'Allianz Global Investors est formulée chaque année par le Comité de gouvernement d'entreprise d'Allianz Global Investors et son équipe d'analystes ESG. Elle permet à ISS d'examiner les textes des résolutions et de déterminer la position de la société de gestion. Ces recommandations de vote sont ensuite revues par les équipes ESG d'Allianz Global Investors GmbH avant que le vote ne soit effectivement exécuté.

Le document Principe de droits de vote ainsi que le Rapport d'exercice des droits de vote, rendant compte des conditions dans lesquelles elle a exercé les droits de vote attachés aux titres détenus par les OPCVM qu'elle gère et l'information relative au vote sur chaque résolution peuvent, conformément aux dispositions du Règlement Général de l'AMF, être consultés soit sur le site internet <https://fr.allianzgi.com> soit à son siège social, au 3 boulevard des Italiens, dans le 2e arrondissement de Paris.

Clé répartition de la commission de mouvement :

Pour chaque transaction effectuée sur les actions, obligations, TCN et OPC une commission forfaitaire, établie en fonction du type d'opération, est prélevée par le dépositaire. Elle couvre, le cas échéant, les frais de courtage des intermédiaires.

Sélection et évaluation des intermédiaires et contreparties :

Afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles pour ses clients, Allianz Global Investors GmbH se conforme à la réglementation applicable en matière de sélection des intermédiaires (obligation de meilleure sélection) et d'exécution des ordres (obligation de meilleure exécution).

Allianz Global Investors GmbH applique une politique de sélection des intermédiaires, qui définit les critères retenus lors du choix des intermédiaires. Cette politique est disponible sur le site internet d'Allianz Global Investors GmbH <https://fr.allianzgi.com> ou peut être fournie sur simple demande adressée à son siège social, au 3 boulevard des Italiens, dans le 2e arrondissement de Paris. Allianz Global Investors GmbH sélectionne les intermédiaires qui sont susceptibles d'offrir les meilleurs résultats dans l'exécution des transactions, en fonction du prix et des coûts d'exécution de la transaction; la rapidité de la transaction; la probabilité de l'exécution et du règlement ; la taille et la nature de l'ordre ou tout autre critère pertinent. Le Comité de Sélection des Intermédiaires évalue la performance de chaque intermédiaire à une fréquence semestrielle et adapte la liste des intermédiaires sélectionnés en conséquence.

Commission partagée :

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers et dans le cadre des transactions sur actions effectuées au cours de l'exercice 2024, Allianz Global Investors GmbH a eu recours à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres notamment au travers de travaux d'analyse financière.

Allianz Global Investors GmbH a conclu des accords conformes à cette réglementation avec différents intermédiaires. Le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site internet <https://fr.allianzgi.com>.

Utilisation d'instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée :

Un tableau précisant les instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans le tableau « Autres Informations » dans l'annexe des comptes annuels de l'OPC.

Calcul de l'engagement de l'OPC sur les instruments financiers à terme :

La méthode de calcul du risque global est celle de la méthode de calcul de l'engagement telle que définie par le règlement général de l'AMF.

Rémunération :

Chez Allianz Global Investors, nous estimons que des salaires compétitifs, un engagement fort envers les employés et des possibilités de carrières à la fois stimulantes et gratifiantes sont essentiels pour attirer, motiver et fidéliser les collaborateurs les plus talentueux qui s'intéressent au succès à long terme de nos clients et de notre société. Nous nous attachons à les récompenser afin de réaliser notre ambition de devenir un partenaire d'investissement de confiance pour nos clients. Nous reconnaissons l'importance d'une rémunération attractive, qu'il s'agisse du salaire ou d'autres avantages, et récompensons nos employés sur la base de directives claires régulièrement revues en fonction des pratiques du marché et des réglementations locales.

La rémunération financière est principalement composée du salaire de base, qui tient généralement compte des compétences, des responsabilités et de l'expérience propres à chaque fonction, ainsi que d'une rémunération variable annuelle. Cette dernière comprend en général une prime en espèces versée au terme de l'année d'évaluation du collaborateur, ainsi qu'une composante différée pour tous les membres du personnel dont la rémunération variable dépasse un certain seuil. La rémunération est réellement variable, dans le sens où le montant de la rémunération peut être supérieur ou inférieur au montant versé l'année précédente selon les performances réalisées par le collaborateur, l'équipe et la société.

Le niveau de la rémunération versée dépend d'indicateurs de performance quantitatifs et qualitatifs. Les indicateurs quantitatifs sont alignés sur des objectifs mesurables, tandis que les indicateurs qualitatifs prennent en compte les actions reflétant nos valeurs fondamentales, à savoir l'excellence, la passion, l'intégrité et le respect. Font partie de ces critères qualitatifs pour tous les employés une évaluation à 360 degrés.

Pour les professionnels de l'investissement, dont les décisions sont clés dans l'obtention de résultats concrets pour nos clients, les indicateurs quantitatifs tiennent compte du rendement des investissements sur le long terme. Pour les gestionnaires de portefeuille en particulier, l'élément quantitatif intègre l'indice de référence des portefeuilles clients qu'ils gèrent ou l'objectif déclaré des clients en matière de rendement des investissements mesuré sur des périodes d'un an et de trois ans.

Pour les professionnels en contact avec les clients, les objectifs comprennent la satisfaction des clients, mesurée de manière indépendante.

Un autre moyen d'associer les performances individuelles à la création de valeur à long terme pour nos clients et nos actionnaires consiste à différer pendant une période de trois ans une part importante de la rémunération variable annuelle des employés remplissant les conditions requises. Les taux de report augmentent en fonction du montant de la rémunération variable. La moitié du report est liée aux performances de la société et l'autre moitié est investie dans les fonds que nous gérons. En ce qui concerne les professionnels de l'investissement, ils devraient investir dans des fonds qu'ils gèrent et soutiennent, en continuant à aligner leurs intérêts sur ceux de nos clients.

Informations relatives à la rémunération des collaborateurs :

Le tableau suivant montre le montant total des rémunérations effectivement versées au cours de l'exercice écoulé aux collaborateurs d'Allianz Global Investors GmbH, subdivisé en parts fixes et variables et réparti en fonction des dirigeants preneurs de risques, employés exerçant des fonctions de contrôle et collaborateurs qui perçoivent une rémunération totale en vertu de laquelle ils se trouvent au même niveau de rémunération que les dirigeants et preneurs de risques.

Eléments chiffrés de la rémunération sur l'exercice 2024 :

	Nombre total d'employés	Parmis lesquels				
Nombre d'employés au 31/12/2024	1 505	dont preneurs de risques	dont membre du conseil	dont employés avec fonction de contrôle	dont autre preneur de risques	dont employés avec rémunération comparable
Rémunération fixe	159 543 979	5 637 659	1 009 207	619 666	2 046 481	1 962 305
Rémunération variable	80 653 142	11 348 750	1 375 036	342 171	4 713 720	4 917 823
Total	240 197 121	16 986 409	2 384 243	961 837	6 760 201	6 880 128

Les informations relatives à la rémunération des collaborateurs ne comprennent aucune rémunération versée par des gestionnaires externes à leurs collaborateurs. La société de gestion de capitaux ne verse aucune rémunération directe à partir du fonds aux collaborateurs des sociétés d'externalisation.

Fixation de la rémunération :

AllianzGI est soumise aux prescriptions du droit de la surveillance qui s'appliquent aux sociétés de gestion de capitaux en ce qui concerne la structure du système de rémunération. La direction générale de la société est régulièrement compétente pour fixer la rémunération des collaborateurs. La rémunération de la direction générale elle-même est fixée par l'associé.

La société a instauré un Comité de rémunération qui assume les tâches prescrites par la loi. Ce Comité de rémunération se compose de deux membres du Conseil de surveillance de la société, qui sont nommés par le Conseil de surveillance et un de ces membres doit être un représentant du personnel.

Le département du personnel a élaboré la politique de rémunération de la société en étroite collaboration avec le département de gestion du risque et celui des affaires juridiques et de la conformité ainsi qu'avec des conseillers externes et en impliquant la direction générale, conformément aux exigences de la Directive sur les OPCVM et de la Directive AIFM. Cette politique de rémunération vaut à la fois pour la société ayant son siège en Allemagne et ses succursales.

Structure de rémunération :

Les principales composantes de la rémunération monétaire sont le salaire de base, qui reflète généralement les attributions, les responsabilités et l'expérience requises pour une fonction donnée, et une part variable annuelle.

Le montant de la rémunération variable à payer à l'échelle de la société dépend de la performance de l'entreprise et de la situation de risque de l'entreprise et fluctue donc d'une année sur l'autre. Dans ce cadre, l'attribution de montants spécifiques à certains collaborateurs dépend de leur performance et de celle de leur département pendant la période considérée.

La rémunération variable comprend le versement d'une prime annuelle en numéraire après la clôture de l'exercice. Une partie significative de la rémunération variable annuelle des employés pour lesquels cette dernière dépasse une certaine valeur est différée de trois ans.

La part différée augmente parallèlement au montant de la part variable. La moitié du montant différé est liée à la performance de l'entreprise, l'autre moitié est investie dans des fonds gérés par AllianzGI. Les montants finalement versés dépendent du succès de l'activité de l'entreprise ou de la performance des parts de certains fonds d'investissement sur une période de plusieurs années.

En outre, les éléments de rémunération différés peuvent expirer conformément aux conditions du plan.

Évaluation de la performance :

Le niveau de rémunération à payer aux collaborateurs est lié à des indicateurs de performance tant quantitatifs que qualitatifs.

Pour les gestionnaires de fonds dont les décisions ont un effet significatif sur la réalisation des objectifs d'investissement de nos clients, les indicateurs quantitatifs cherchent à mesurer la durabilité de la performance d'investissement. Notamment dans le cas des gestionnaires de portefeuille, l'élément quantitatif se fonde sur l'indice de référence du portefeuille du client ou le rendement escompté spécifié par le client, mesuré sur une période d'un an et de trois ans.

La satisfaction client, mesurée de manière indépendante, fait également partie des objectifs des collaborateurs en contact direct avec les clients.

La rémunération des collaborateurs exerçant des fonctions de contrôle n'est pas directement liée au succès de l'activité des différents départements sur lesquels les fonctions de contrôle s'exercent.

Preneurs de risques :

Les groupes de collaborateurs suivants ont été qualifiés de preneurs de risques : les membres de la direction, preneurs de risques et collaborateurs exerçant des fonctions de contrôle (qui ont été identifiés sur la base des diagrammes d'organisation et profils de poste actuels et ont été évalués sur la base d'une estimation de leur influence sur le profil de risque) ainsi que tous les collaborateurs qui perçoivent une rémunération totale en vertu de laquelle ils se situent au même niveau de rémunération que les membres de la direction et les preneurs de risques, et dont l'activité a un effet significatif sur les profils de risque de la société et des fonds d'investissement que celle-ci gère.

Prévention des risques :

AllianzGI dispose d'un reporting exhaustif des risques, qui tient compte tant des risques actuels que des risques futurs dans le cadre de notre activité. Les risques qui dépassent l'appétit pour le risque de l'organisation sont présentés à notre Comité global de rémunération, qui décide le cas échéant d'une adaptation du pool de rémunération global.

Les rémunérations variables individuelles peuvent également être réduites ou complètement annulées en cas de violations de nos directives de conformité ou si des risques trop élevés sont pris pour l'entreprise.

Vérification annuelle et modifications essentielles du système de rémunération :

Le Comité de rémunération n'a pas constaté d'irrégularités à l'occasion de sa vérification annuelle du système de rémunération, y compris la vérification des structures de rémunération existantes et la mise en œuvre et le respect des exigences réglementaires. Cette vérification centrale et indépendante a permis en outre de constater que la politique de rémunération a été mise en œuvre selon les prescriptions de rémunération fixées par le Conseil de surveillance. Il n'y a eu en outre aucune modification essentielle de la politique de rémunération au cours de l'exercice écoulé.

SFTR :

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instrument financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : -

- Prêts de titres : -

- Emprunts de titres : -

- Prises en pension : -

- Mises en pensions : -

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 867 000 000,00

- Change à terme : -

- Future : -

- Options : -

- Swap : 867 000 000,00

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	JP MORGAN
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Informations SFDR

ALLIANZ SECURICASH SRI

Dénomination du produit:

ALLIANZ SECURICASH SRI

Identifiant d'entité juridique: 549300F44VV2MMKS9707

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/8 52, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Caractéristiques environnementales et/ ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☒ Oui

☐ No

■ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: _ %

■ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

■ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

■ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social**: _ %

■ Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 14,2 % d'investissements durables

■ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

■ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

■ ayant un objectif social

■ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

ALLIANZ SECURICASH SRI (l'«OPC») a promu les caractéristiques environnementales et/ou sociales en intégrant des facteurs environnementaux, sociaux, relatifs aux droits de l'homme, à la bonne gouvernance ainsi qu'au comportement de marché grâce à la mise en œuvre d'une approche «Best-in-Class». Cette approche a intégré l'évaluation des émetteurs privés ou souverains sur la base d'une notation ISR qui a été utilisée pour construire le portefeuille.

En outre, des critères d'exclusion minimum en matière de durabilité s'appliquent.

Aucun indice de référence n'a été désigné dans le but de réaliser les caractéristiques environnementales et/ou sociales que l'OPC promeut.

• Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Pour mesurer la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales, les indicateurs de durabilité suivants ont été utilisés, avec les résultats ci-dessous :

- Le pourcentage effectif du portefeuille (le portefeuille, à cet égard, ne comprenait pas de dérivés ou d'instruments non notés par nature (par exemple, liquidités et dépôts)) investi dans des émetteurs "Best-in-Class" (émetteurs disposant d'une notation ISR minimale de 2 sur une échelle de 0 à 4) était de 89,84 %
- L'OPC a adhéré à la réduction de 20 % de son univers d'investissement
- Les principales incidences négatives (PAI) des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte à travers le respect des critères d'exclusion suivants appliqués aux investissements en titres directs :
 - Titres émis par des sociétés impliquées dans les armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques, armes biologiques, uranium appauvri, phosphore blanc et armes nucléaires),

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

- Titres émis par des entreprises enfreignant gravement les principes et les directives, tels que les principes du Pacte mondial des Nations unies, les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme en raison de pratiques problématiques en matière de droits de l'homme, de droits du travail, d'environnement et de lutte contre la corruption,
- Titres émis par des sociétés qui tirent plus de 10 % de leur chiffre d'affaires de leur implication dans les armes, équipements militaires et services connexes,
- Titres émis par des sociétés qui tirent plus de 10 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique,
- Titres émis par des sociétés de services publics qui génèrent plus de 20 % de leur chiffre d'affaires du charbon,
- Titres émis par des sociétés impliquées dans la production de tabac et titres émis par des sociétés qui génèrent plus de 5 % de leur chiffre d'affaires de la distribution de tabac.

Les investissements directs dans des émetteurs souverains dont le score de l'indice Freedom House est insuffisant ont été exclus.

Les critères d'exclusion minimaux durables étaient basés sur des informations provenant d'un fournisseur de données externe et codés en conformité pré- et post-négociation. L'examen a été effectué au moins semestriellement.

- ...et par rapport aux périodes précédentes?

Indicateur	12.2023	12.2022
Le pourcentage effectif du portefeuille (le portefeuille, à cet égard, ne comprenait pas de dérivés ou d'instruments non notés par nature (par exemple, liquidités et dépôts)) investi dans des émetteurs "Best-in-Class" était de	89,84 %	87,97 %
Confirmation que les critères d'exclusion ont été respectés tout au long de l'exercice	Les critères d'exclusion ont été respectés tout au long de l'exercice.	

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?**

Les investissements durables ont contribué à des objectifs environnementaux et/ou sociaux, pour lesquels les gérants ont utilisé comme cadre de référence, entre autres, les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations unies, ainsi que les objectifs de la taxonomie de l'UE.

L'évaluation de la contribution positive aux objectifs environnementaux ou sociaux repose sur un cadre exclusif qui combine éléments quantitatifs et données qualitatives issues de recherches internes. La méthodologie applique d'abord une analyse quantitative des activités commerciales d'un émetteur. L'élément qualitatif du cadre consiste à évaluer si les activités commerciales contribuent positivement à un objectif environnemental ou social.

Pour calculer la contribution positive au niveau de l'OPC, la part du chiffre d'affaires de chaque émetteur associée aux activités économiques contribuant aux objectifs environnementaux et/ou sociaux est prise en compte, à condition que l'émetteur respecte le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » (« DNSH ») et des pratiques de bonne gouvernance. Une agrégation pondérée par les actifs est ensuite réalisée.

En outre, en ce qui concerne certains types de titres qui financent des projets spécifiques contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux, l'investissement dans sa globalité a été considéré comme contribuant à des objectifs environnementaux et/ou sociaux. Une évaluation du respect du principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » (« DNSH ») et des pratiques de bonne gouvernance a également été réalisée pour ces titres.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?**

Pour s'assurer que les Investissements durables ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental et/ou social, le Gestionnaire d'investissement s'est appuyé sur les indicateurs PAI, dans lesquels des seuils de significativité ont été définis afin d'identifier les émetteurs portant un préjudice important. Un engagement auprès des émetteurs qui ne respectent pas le seuil défini peut être mis en place pendant une période limitée pour remédier à l'impact négatif. Cependant, si l'émetteur n'a pas atteint les seuils de significativité définis,

deux fois de suite, ou en cas d'échec d'engagement, alors il est réputé ne pas passer le filtre DNSH. Les investissements dans des titres d'émetteurs qui n'ont pas passé le filtre DNSH, n'ont pas été comptabilisés comme des investissements durables.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les indicateurs PAI ont été considérés soit dans le cadre de l'application des critères d'exclusion, soit au travers de seuils sur une base sectorielle ou absolue. Des seuils de significativité ont également été définis en référence à des critères qualitatifs ou quantitatifs.

Etant donné l'absence de couverture de données pour certains des indicateurs PAI, des points de données équivalents ont été utilisés, le cas échéant, pour évaluer les indicateurs PAI lors de l'application de l'évaluation DNSH pour les entreprises sur la base des indicateurs suivants: part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable, les activités ayant une incidence négative sur les zones sensibles du point de vue de la diversité biologique, rejets dans l'eau, l'absence de procédures et de mécanismes de conformité visant à garantir le respect des principes de l'UNGC et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales; les indicateurs suivants ont été appliqués pour les souverains : Intensité des GES, Pays sujets aux violations de normes sociales. Dans le cas de titres qui financent des projets spécifiques contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux, des données équivalentes au niveau du projet peuvent être utilisées pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important à tout autre objectif environnemental et/ou social.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:

La méthodologie utilisée pour calculer la proportion d'investissements durables tient compte des violations des normes internationales par les entreprises. Le cadre normatif de base est constitué des principes du Pacte mondial des Nations unies, des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et des principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les titres des entreprises qui ont violé dans une large mesure ces cadres n'ont pas été pris en compte dans les investissements durables.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La Société de gestion a rejoint l'initiative Net Zero Asset Managers et tient compte des indicateurs PAI dans sa démarche d'engagement actionnarial. Ces deux éléments sont pertinents pour atténuer de potentiels impacts négatifs en tant qu'entreprise.

En raison de son engagement dans l'initiative Net Zero Asset Manager, la Société de gestion vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre en partenariat avec les clients propriétaires d'actifs sur la base d'objectifs de décarbonation, conformément à l'ambition d'atteindre zéro émission nette d'ici 2050 ou plus tôt pour l'ensemble des actifs sous gestion. Dans le cadre de cet objectif, La Société de gestion avait fixé un objectif intermédiaire pour la proportion d'actifs à gérer en ligne avec l'atteinte de l'objectif zéro émission nette d'ici à 2050.

Le Gestionnaire d'investissement a pris en compte les indicateurs PAI concernant les émissions de gaz à effet de serre, la biodiversité, l'eau, les déchets ainsi que les questions sociales et sociales pour les émetteurs privés et, le cas échéant, l'indice Freedom House a été appliqué aux investissements dans les titres d'émetteurs souverains. Les indicateurs PAI sont pris en compte dans le processus d'investissement du Gérant par le biais des exclusions décrites dans la section «Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?».

De plus, la couverture des données requises pour les indicateurs PAI a été hétérogène. La couverture des données relatives à la biodiversité, à l'eau et aux déchets est faible et les indicateurs PAI associés ont été pris en compte en excluant les titres émis par des entreprises caractérisées par une grave violation de principes et directives tels que les principes du Pacte mondial des Nations Unies, les lignes

directrices de l'OCDE pour les entreprises multinationales et les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme en raison de pratiques problématiques en matière de droits de l'Homme, de droits du travail, d'environnement et de corruption. De plus, des indicateurs PAI parmi d'autres facteurs de durabilité ont été appliqués pour calculer la notation ISR. La notation ISR a été utilisée pour la construction du portefeuille.

Les indicateurs PAI suivants sont pris en compte :

- Émissions de GES
- Empreinte carbone
- Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements
- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles
- Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité
- Rejets dans l'eau
- Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs
- Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales
- Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
- Mixité au sein des organes de gouvernance
- Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)
- Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Au cours de la période de référence, la majorité des investissements du produit financier comportaient des actions, des dettes et / ou des fonds cibles. Une partie limitée du produit financier contenait des actifs qui ne promouvaient pas les caractéristiques environnementales ou sociales. Des exemples de tels actifs sont les dérivés, les liquidités et les dépôts. Comme ces actifs n'ont pas été utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier, ils ont été exclus de la répartition des principaux investissements.

Les principaux investissements sont des investissements disposant d'un poids important au sein du produit financier. Les pondérations sont calculées à partir d'une moyenne aux quatre dates d'évaluation. Les dates d'évaluation sont : la date de reporting et le dernier jour de chaque troisième mois pendant neuf mois à compter de la date de clôture.

A des fins de transparence, pour les investissements relevant du secteur NACE « Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire », la classification plus détaillée (niveau sous-secteur) est affichée afin de différencier les investissements qui relèvent des sous-secteurs « Administration de l'Etat et politique économique et sociale de la collectivité », « Prestation de services à l'ensemble de la communauté » (qui comprend, entre autres, les activités de défense) et « Activités de sécurité sociale obligatoires ». Aucune allocation sectorielle directe n'est possible pour les investissements dans des fonds cibles, car un fonds cible peut investir dans des titres d'émetteurs de différents secteurs.

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir:
01/01/2023-
31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
GOLDMAN SACHS GROUP INC EMTN VAR 30.04.2024	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	4,44 %	États-Unis
BUONI POLIENNALI DEL TES 30Y FIX 9.000% 01.11.2023	Administration générale, économique et sociale (O84.1)	3,57 %	Italie
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO FIX 0.350% 30.07.2023	Administration générale, économique et sociale (O84.1)	3,55 %	Espagne
ROYAL BK CANADA TORONTO EMTN VAR 31.01.2024	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2,83 %	Canada
CITIGROUP INC EMTN FIX 0.750% 26.10.2023	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2,66 %	États-Unis

CCTS EU EU VAR 15.07.2023	Administration générale, économique et sociale (O84.1)	2,58 %	Italie
BANCO SANTANDER SA EMTN VAR 05.05.2024	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2,52 %	Espagne
BUONI ORDINARI DEL TES 182D ZERO 29.09.2023	Administration générale, économique et sociale (O84.1)	2,30 %	Italie
BUONI POLIENNALI DEL TES 10Y FIX 4.500% 01.05.2023	Administration générale, économique et sociale (O84.1)	2,13 %	Italie
SOCIETE GENERALE EMTN VAR 22.05.2024	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2,11 %	France
FRENCH DISCOUNT T-BILL ZERO 23.08.2023	Administration générale, économique et sociale (O84.1)	2,00 %	France
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO FIX 0.000% 30.04.2023	Administration générale, économique et sociale (O84.1)	1,69 %	Espagne
AT&T INC VAR 05.09.2023	INFORMATION ET COMMUNICATION	1,68 %	États-Unis
UNICREDIT SPA VAR 30.06.2023	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,57 %	Italie
BUONI POLIENNALI DEL TES 15Y FIX 4.750% 01.08.2023	Administration générale, économique et sociale (O84.1)	1,54 %	Italie



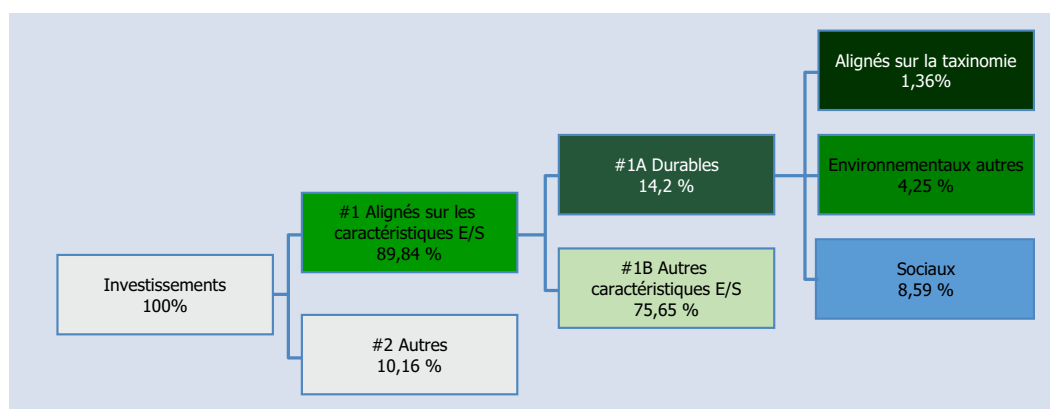
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La majorité des actifs de l'OPC ont été utilisés pour répondre aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce l'OPC. Une partie limitée de l'OPC contenait des actifs qui ne promouvaient pas les caractéristiques environnementales ou sociales. Des exemples de tels instruments sont les dérivés, les liquidités et les dépôts, certains fonds cibles et les investissements dont les qualifications environnementales, sociales ou de bonne gouvernance.

L'allocation des actifs
décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

• Quelle était l'allocation des actifs?

Certaines activités économiques peuvent contribuer à plusieurs sous-catégories durables (sociale, alignée à la taxonomie ou environnementale non alignée à la taxonomie). Cela induit, que dans certains cas, la somme des sous-catégories durables ne corresponde pas au total de la catégorie durable. Néanmoins, il n'est pas possible de comptabiliser doublement une contribution pour déterminer le total des investissements durables.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier. La catégorie **#2 Autres inclut les investissements** restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables. La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social;**
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Le tableau ci-dessous présente les parts des investissements du produit financier dans divers secteurs et sous-secteurs. L'analyse est basée sur la classification NACE des activités économiques de la société ou de l'émetteur des titres dans lesquels le produit financier est investi. En cas d'investissement dans des fonds cibles, une approche par transparence est appliquée afin que les affiliations sectorielles et sous-sectorielles des actifs sous-jacents des fonds cibles soient prises en compte, et ce afin d'assurer la transparence sur l'exposition sectorielle du produit financier.

Les rapports sur les secteurs et sous-secteurs de l'économie qui tirent des revenus de l'exploration, de l'exploitation minière, de l'extraction, de la production, de la transformation, du stockage, du raffinage ou de la distribution, y compris le transport, le stockage et le commerce, des combustibles fossiles tels que définis à l'article 2, point (62), du règlement (UE) 2018/1999 du Parlement européen et du Conseil n'est actuellement pas possible, car l'évaluation ne comprend que les niveaux de classification NACE I et II. Les activités liées aux combustibles fossiles mentionnées sont incluses et agrégées avec d'autres activités dans les sous-secteurs B5, B6, B9, C28, D35 et G46.

	Secteur / Sous-secteur	% d'actifs
C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	6,54 %
C29	Industrie automobile	6,54 %
D	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	6,31 %
D35	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	6,31 %
E	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU; ASSAINISSEMENT, GESTION DES DÉCHETS ET DÉPOLLUTION	0,48 %
E37	Collecte et traitement des eaux usées	0,48 %
G	COMMERCE; RÉPARATION D'AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	2,42 %
G46	Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	0,16 %
G47	Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	2,27 %
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	1,79 %
J61	Télécommunications	1,79 %
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	69,11 %
K64	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	69,06 %
K66	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	0,05 %
N	ACTIVITÉS DE SERVICES ADMINISTRATIFS ET DE SOUTIEN	1,28 %
N77	Activités de location et location-bail	1,28 %
O	ADMINISTRATION PUBLIQUE	12,07 %
O84	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire, à partir desquels:	12,07 %
O84.1	Administration générale, économique et sociale	12,07 %
Autre	NON SECTORISÉ	0,00 %



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les investissements alignés sur la taxonomie comprenaient des investissements en dette et/ou en actions dans des activités économiques durables sur le plan environnemental alignées sur la taxonomie de l'UE. Les données alignées sur la taxonomie sont fournies par un fournisseur de données externe. Les données alignées sur la taxonomie étaient, seulement dans de rares cas, des données déclarées par les entreprises conformément à la taxonomie de l'UE. Le fournisseur de données a obtenu des données alignées sur la taxonomie à partir d'autres données d'entreprise équivalentes disponibles. Les données n'ont pas été certifiées par des auditeurs ou fait l'objet d'un examen par des tiers. Les données n'incluent pas de données sur les obligations d'État. À ce jour, aucune méthodologie reconnue n'est disponible pour déterminer la part d'activités alignées sur la taxonomie pour un

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de

investissement dans des obligations d'État.

La part des investissements dans les souverains était de 12,07 % (calculé sur la base de l'approche par transparence).

- Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE?

■ Oui

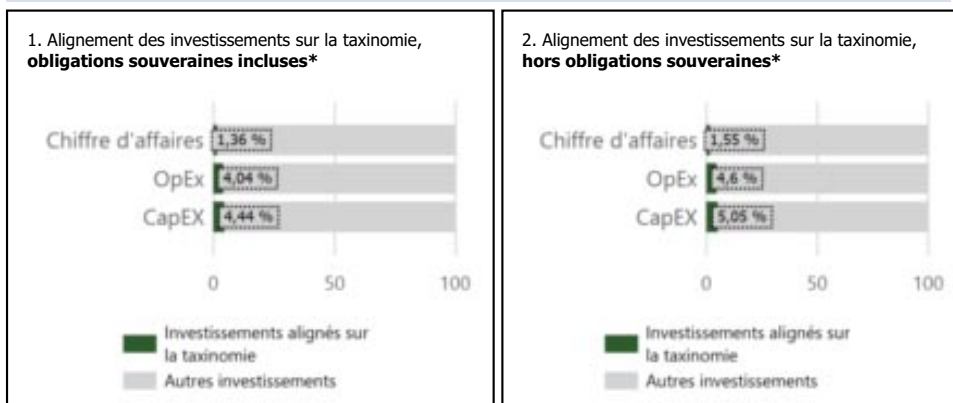
■ Dans le gaz fossile

■ Dans l'énergie nucléaire

■ No

La ventilation des parts des investissements alignés sur la taxinomie dans les gaz fossiles et dans l'énergie nucléaire n'est actuellement pas possible car les données ne sont pas encore disponibles sous une forme vérifiée.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

l'atténuation du changement climatique	0,00 %
l'adaptation au changement climatique	0,00 %

La ventilation des parts des investissements alignés sur la taxinomie en fonction des objectifs de la taxinomie n'est actuellement pas possible car les données ne sont pas encore disponibles sous une forme vérifiée.

- Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

Activités transitoires	0,00 %
Activités habilitantes	0,00 %

La répartition des investissements du produit financier dans les activités économiques transitoires et habilitantes n'est actuellement pas possible en raison du manque de données fiables liées à la taxinomie. Les entreprises non financières publieront la part des activités économiques conformes à la taxinomie sous la forme d'indicateurs de performance clés définis, indiquant à quel objectif environnemental cette activité contribue et s'il s'agit d'une activité économique de transition ou habilitante, uniquement à partir du 1er janvier 2023 (et à compter du 1er janvier 2024 pour les entreprises financières). L'existence de ces informations déclarées est une base obligatoire pour cette évaluation.

- Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?

Alignement des investissements sur la taxinomie, obligations souveraines incluses	12.2023	12.2022
Turnover	1,36 %	3,71 %
Capex	4,44 %	0 %
Opex	4,04 %	0 %

Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines	12.2023	12.2022
Turnover	1,55 %	4,92 %
Capex	5,05 %	0 %
Opex	4,6 %	0 %



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 4,25 %.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part des investissements durables avec un objectif social était de 8,59 %.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

La catégorie « #2 Autres » a inclus des investissements dans des liquidités, des Fonds cibles ou des produits dérivés (calculé sur la base de l'approche par transparence). Les produits dérivés ont pu être utilisés à des fins de gestion efficace du portefeuille (y compris de couverture du risque) et/ou à des fins d'investissement. Les Fonds cibles ont pu être utilisés pour s'exposer à une stratégie spécifique. Aucune garantie environnementale ou sociale n'a été appliquée pour ces investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Afin de s'assurer que l'OPC remplit ses caractéristiques environnementales et sociales, les éléments contraignants ont été définis comme critères d'évaluation. Le respect des éléments contraignants a été mesuré à l'aide d'indicateurs de durabilité. Pour chaque indicateur de durabilité, une méthodologie, basée sur différentes sources de données, a été mise en place pour assurer une mesure et un reporting précis des indicateurs de l'OPC. Pour fournir des données sous-jacentes effectives, la liste d'exclusion minimale durable a été mise à jour au moins deux fois par an par l'équipe Investissement Durable, sur la base de sources de données externes.

Des mécanismes de contrôle technique ont été introduits pour s'assurer du respect des éléments contraignants dans les systèmes de conformité pré- et post-négociation. Ces mécanismes ont servi à garantir le respect constant des caractéristiques environnementales et/ou sociales. En cas de violations identifiées, des mesures adéquates ont été prises pour remédier aux violations. Des exemples de telles mesures sont la cession de titres qui ne sont pas conformes aux critères d'exclusion, ou l'engagement avec les émetteurs concernés. Ces mécanismes font partie intégrante du processus d'examen des PAI. En outre, AllianzGI mène une démarche d'engagement actionnarial auprès des sociétés émettrices. Les activités d'engagement ont été réalisées uniquement en relation avec des investissements directs. Il n'est pas garanti que l'engagement mené inclue les émetteurs détenus par chaque Fonds. La stratégie d'engagement du Gestionnaire d'investissement repose sur 2 piliers : (1) l'approche basée sur les risques et (2) l'approche thématique.

L'approche basée sur les risques se concentre sur les risques ESG significatifs identifiés. Les engagements sont étroitement liés à la taille de l'exposition. Les votes importants contre la direction de l'entreprise lors d'assemblées générales passées, les controverses liées à la durabilité ou à la gouvernance et d'autres questions de durabilité sont au centre de l'engagement avec les entreprises

en portefeuille.

L'approche thématique se concentre sur l'un des trois thèmes stratégiques liés au développement durable définis par AllianzGI - changement climatique, limites planétaires et capitalisme inclusif - ou sur des thèmes de gouvernance au sein de marchés spécifiques. Les engagements thématiques ont été identifiés sur la base de sujets jugés importants pour les investissements en portefeuille et ont été classés par ordre de priorité en fonction de la taille des positions d'AllianzGI et des priorités des clients.



Les indices de référence
sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

Aucun indice de référence n'a été désigné dans le but de réaliser les caractéristiques environnementales et/ou sociales que l'OPC promeut.

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?
N'est pas applicable
- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?
N'est pas applicable
- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?
N'est pas applicable
- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?
N'est pas applicable

Rapport du commissaire aux comptes



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2024

ALLIANZ SECURICASH SRI
FONDS D'INVESTISSEMENT A VOCATION GENERALE
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH, succursale Française
3, boulevard des italiens
Case courrier P220 CS70264
75118 PARIS Cedex

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds d'investissement à vocation générale ALLIANZ SECURICASH SRI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'investissement à vocation générale à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/12/2023 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



ALLIANZ SECURICASH SRI

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

1. Contrats financiers de gré à gré :

Les contrats financiers de gré à gré du portefeuille sont valorisés selon les méthodes décrites dans la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables. Les prix sont calculés par les contreparties des contrats et validés par la société de gestion à partir de modèles financiers. Les modèles mathématiques appliqués reposent sur des données externes et sur des hypothèses de marché. Sur la base des éléments ayant conduit à la détermination des valorisations retenues, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche mise en œuvre par la société de gestion.

2. Autres instruments financiers du portefeuille :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



ALLIANZ SECURICASH SRI

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



ALLIANZ SECURICASH SRI

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Raphaëlle Alezra-Cabessa

2025.04.30 12:00:58 +0200

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'R. Alezra-Cabessa', written over a faint circular stamp.

Bilan actif

	30.12.2024	*28.12.2023
Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	1 600 757 324,13	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	1 600 757 324,13	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	1 026 390 459,86	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	887 602 108,09	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	138 788 351,77	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	711 314,29	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	2 627 859 098,28	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	1 937 577,56	-
Comptes financiers	281 198 452,74	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	283 136 030,30	-
Total Actif I + II	2 910 995 128,58	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif

	30.12.2024	*28.12.2023
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	2 803 452 556,84	-
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	106 544 417,46	-
Capitaux propres I	2 909 996 974,30	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	711 314,29	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	711 314,29	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	286 839,99	-
Concours bancaires	-	-
Sous-total autres passifs IV	286 839,99	-
Total Passifs: I + II + III + IV	2 910 995 128,58	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

Compte de résultat

	30.12.2024	*28.12.2023
Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	-	-
Produits sur obligations	68 548 965,26	-
Produits sur titres de créance	19 826 039,94	-
Produits sur des parts d'OPC *	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	1 194 946,46	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	8 691 933,10	-
Sous-total Produits sur opérations financières	98 261 884,76	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-224 243,00	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-193 566,83	-
Sous-total charges sur opérations financières	-417 809,83	-
Total Revenus financiers nets (A)	97 844 074,93	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-3 099 129,03	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-3 099 129,03	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	94 744 945,90	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	10 318 265,73	-
Sous-total revenus nets I = C + D	105 063 211,63	-

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Compte de résultat (suite)

	30.12.2024	*28.12.2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	-24 226,59	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-44 475,09	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	-68 701,68	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	1 039 391,74	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	970 690,06	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	577 215,93	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	577 215,93	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-66 700,16	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	510 515,77	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values latentes nettes versés au titre de l'exercice L	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K + L	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	106 544 417,46	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion : Pour la part I, W et U l'OPC a pour objectif d'offrir une performance supérieure à l'indice €STR déduction faite des frais de gestion, sur la durée de placement recommandée en ayant recours à des critères financiers et extra-financier (socialement responsables). En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par l'OPC ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et l'OPC verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

Pour la part R, l'OPC a pour objectif d'offrir après la prise en compte des frais de gestion, une performance égale à l'indice €STR sur la durée de placement recommandée en ayant recours à des critères financiers et extra-financier (socialement responsables). En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par l'OPC ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et l'OPC verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	30.12.2024	28.12.2023	29.12.2022	30.12.2021	30.12.2020
Actif net total	2 909 996 974,30	2 632 525 383,09	4 016 245 392,13	3 580 522 357,85	3 299 246 870,51

	30.12.2024	28.12.2023	29.12.2022	30.12.2021	30.12.2020
--	------------	------------	------------	------------	------------

PART I

FR0010017731

Actif net	2 017 014 673,14	1 508 186 958,93	2 414 620 842,68	2 226 782 075,56	2 600 490 370,86
Nombre de parts ou actions	15 695,62	12 182,228	20 141,683	18 574,992	21 567,495
Valeur liquidative unitaire	128 508,1234	123 802,2272	119 881,7816	119 880,6478	120 574,5206
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values latente réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	4 683,31	3 472,67	-381,72	-571,56	-407,69

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

	30.12.2024	28.12.2023	29.12.2022	30.12.2021	30.12.2020
PART R					
FR0010785865					
Actif net	59 775 186,45	21 686 470,12	35 447 569,50	31 496 531,97	15 743 317,73
Nombre de parts ou actions	55 964,586	21 069,401	35 554,193	31 582,122	15 690,544
Valeur liquidative unitaire	1 068,0894	1 029,2874	997,001	997,2899	1 003,3634
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values latente réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	38,60	28,56	-3,47	-5,05	-3,70

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

	30.12.2024	28.12.2023	29.12.2022	30.12.2021	30.12.2020
PART U					
FR0013287836					
Actif net	-	-	-	914,38	935,40
Nombre de parts ou actions	-	-	-	0,01	0,01
Valeur liquidative unitaire	-	-	-	91 438,00	93 540,00
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values latente réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	1 222,00	1 614,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-	-	-	-1 650,99	-1 897,00

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

	30.12.2024	28.12.2023	29.12.2022	30.12.2021	30.12.2020
PART W/C					
FR0013106713					
Actif net	833 207 114,71	1 102 651 954,04	1 566 176 979,95	1 322 242 835,94	683 012 246,52
Nombre de parts ou actions	5 279,275	7 252,068	10 637,409	8 980,707	4 612,346
Valeur liquidative unitaire	157 826,0489	152 046,5547	147 232,938	147 231,4858	148 083,4799
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values latente réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	5 751,77	4 263,36	-472,70	-701,97	-502,03

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Le calcul de la valeur liquidative est effectué en tenant compte des méthodes d'évaluation précisées ci-dessous.

Instruments financiers et instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé

Titres de créances et instruments du marché monétaire

Les obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé français ou étranger sont évaluées sur la base du cours de clôture du jour ou du dernier cours connu, quelle que soit la place de cotation.

Certains titres obligataires peuvent être évalués à partir de prix fournis quotidiennement par des contributeurs actifs sur ce marché (relevés sur pages Bloomberg), permettant une valorisation au plus près du marché.

Les titres de créances faisant l'objet de cotation régulière de type Bons du Trésor sont évalués à la valeur actuelle, à partir de prix fournis quotidiennement sur des bases de données par des contributeurs actifs sur ce marché. Pour les autres titres

de créances, en l'absence de transactions significatives, une méthode actuarielle est appliquée en retenant le taux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur. Les titres sont actualisés à partir d'un taux interpolé sur la base d'une courbe de référence (déterminée en fonction des caractéristiques de chaque instrument détenu).

Parts ou actions d'OPC ou fonds d'investissement

Les parts ou actions d'OPC ou fonds d'investissement négociés sur un marché réglementé sont évaluées sur la base du cours de clôture du jour ou du dernier cours connu.

Instruments financiers à terme et dérivés

Les contrats à terme fermes sont valorisés au cours de compensation du jour.

Les contrats à terme conditionnels sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers et dérivés dont le cours n'a pas été constaté

Les Instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté ou qui n'ont pas fait l'objet de cotation le jour d'établissement de la valeur liquidative sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Instruments financiers et instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé

Titres de créances et instruments du marché monétaire

Les titres de créances sont évalués à la valeur actuelle.

Parts ou actions d'OPC ou fonds d'investissement

Les parts ou actions d'OPC ou fonds d'investissement sont évaluées sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Instruments financiers à terme et dérivés

Contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises

Les contrats d'échange sont valorisés à leur valeur actuelle par actualisation des flux futurs, à l'exception, en l'absence de sensibilité particulière aux risques de marché, des contrats d'échange d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois. En application du principe de prudence, ces estimations sont corrigées du risque de contrepartie.

Contrats d'échange financiers adossés

L'instrument financier et le contrat d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises associé, composant un échange financier adossé, font l'objet d'une évaluation globale.

Contrats d'échange de dividendes ou de performance

Les contrats d'échange sont valorisés à leur valeur actuelle, hors indemnités de résiliation éventuelles, par recours à des modèles financiers : valeur mathématique intrinsèque ou autres modèles utilisant des calculs ou des paramètres faisant place à l'anticipation.

Opérations à terme de devises

Les créances pour les achats à terme de devises et les dettes pour les ventes à terme de devises sont évaluées au cours du terme du jour de l'évaluation.

Dérivés de crédit

Les crédits default swaps (CDS) sont valorisés à leur valeur actuelle. En application du principe de prudence, ces estimations sont corrigées du risque de contrepartie.

Opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres

Prêts de titres

Les prêts de titres ne sont pas autorisés.

Emprunts de titres

Les emprunts de titres ne sont pas autorisés.

Prises en pension livrée

Les créances représentatives des titres reçus en pension sont évaluées à leur valeur contractuelle majorée de la rémunération à recevoir calculée prorata temporis.

Les prises en pension à taux fixe, non résiliables à tout moment sans coût ni pénalités pour l'OPC, d'une échéance supérieure à trois mois, sont évaluées à la valeur actuelle du contrat.

Mises en pension livrée

Les titres donnés en pension sont évalués à leur valeur de marché et les dettes représentatives des titres donnés en pension sont évaluées à leur valeur contractuelle majorée de la rémunération à payer calculée prorata temporis.

Pour les mises en pension à taux fixe, non résiliables à tout moment sans coût ni pénalités pour l'OPC, d'une échéance supérieure à trois mois, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont évaluées à la valeur actuelle du contrat.

Dépôts et Emprunts

Dépôts à terme

Les dépôts à terme sont évalués à la valeur contractuelle, déterminée en fonction des conditions fixées au contrat. En application du principe de prudence, cette valorisation est corrigée du risque de défaillance de la contrepartie.

Emprunts d'espèces

Les emprunts d'espèces ne sont pas autorisés.

Actifs et passifs en devises

La devise de référence de la comptabilité est l'EURO.

Les actifs et passifs libellés dans une devise différente de la devise de référence comptable sont évalués au cours de change du jour à Paris.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'OPC).

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

Changement intervenu : Néant.

Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

Changement intervenu : Néant.

Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Les revenus de la part R sont capitalisés chaque année ainsi que les plus-values nettes.

Les revenus de la part I sont capitalisés chaque année ainsi que les plus-values nettes.

Les revenus de la part W sont capitalisés chaque année ainsi que les plus-values nettes.

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	30.12.2024	*28.12.2023
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	2 632 525 383,09	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (<i>y compris la commission de souscription acquise à l'OPC</i>) ⁽¹⁾	7 551 269 052,09	-
Rachats (<i>sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC</i>)	-7 369 050 921,03	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	94 744 945,90	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-68 701,68	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	577 215,93	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	2 909 996 974,30	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

PART I

FR0010017731	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	43 463,503	5 495 259 664,58
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-39 950,111	-5 042 423 043,55
Solde net des souscriptions/rachats	3 513,392	452 836 621,03

PART I

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

PART R

FR0010785865	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	64 764,486	67 993 218,77
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-29 869,301	-31 506 163,00
Solde net des souscriptions/rachats	34 895,185	36 487 055,77

PART R

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

PART W/C

FR0013106713	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	12 853,927	1 988 016 168,74
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-14 826,72	-2 295 121 714,48
Solde net des souscriptions/rachats	-1 972,793	-307 105 545,74

PART W/C

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action EUR	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0010017731	PART I	Capitalisable	EUR	2 017 014 673,14	15 695,62	128 508,1234
FR0010785865	PART R	Capitalisable	EUR	59 775 186,45	55 964,586	1 068,0894
FR0013106713	PART W/C	Capitalisable	EUR	833 207 114,71	5 279,275	157 826,0489

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Ventilation des expositions significatives par pays						
Exprimés en milliers d' EUR	Exposition +/-	Pays 01 +/-	Pays 02 +/-	Pays 03 +/-	Pays 04 +/-	Pays 05 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

Exprimés en milliers d' EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Exprimés en milliers d' EUR	Ventilation par nature de taux				
	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	1 600 757,33	1 163 520,31	437 237,02	-	-
Titres de créances	1 026 390,46	1 026 390,46	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	281 198,45	-	-	-	281 198,45
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	N/A	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-
Swaps	N/A	-867 000,00	867 000,00	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-
Total	N/A	1 322 910,77	1 304 237,02	-	281 198,45

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) ventilation par maturité

Exprimés en milliers d' EUR	Ventilation par durée résiduelle						
	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois - 1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	843 123,39	456 745,92	199 741,95	101 146,07	-	-	-
Titres de créances	401 157,93	331 632,58	293 599,95	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	281 198,45	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-305 000,00	-260 000,00	-302 000,00	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	1 220 479,77	528 378,50	191 341,90	101 146,07	-	-	-

Exposition directe sur le marché des devises

Exprimés en milliers d' EUR	Devise 01 +/-	Devise 02 +/-	Devise 03 +/-	Devise 04 +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-

Exposition directe aux marchés de crédit

Exprimés en milliers d'EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	1 600 757,32	-	-
Titres de créances	1 026 390,46	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	2 627 147,78	-	-

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux (1) dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

(1) les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
SWAP JP MORGAN	89,63	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
SWAP JP MORGAN	-709,90	
Dettes		
Collatéral espèces		

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

	30.12.2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	-
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	1 367 640,39
Frais de gestion	-
Autres créditeurs divers	569 937,17
Total des créances	1 937 577,56
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Achats à règlement différé	-
Frais de gestion	-286 839,99
Dépôts de garantie	-
Autres débiteurs divers	-
Total des dettes	-286 839,99
Total des créances et dettes	1 650 737,57

Frais de gestion, autres frais et charges

A l'exception des frais d'intermédiations, les frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC :

- les frais de gestion financière propres à la société de gestion,
- les frais administratifs externes à la société de gestion,
- les frais indirects maximum (commissions et frais de gestion).

A ces frais, peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé son objectif de performance,
- des commissions de mouvement,
- des frais liés aux opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Pour plus de précisions sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au DICI (le cas échéant).

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux, barème
Frais de gestion financière	Actif net	Part R : 0,50% TTC maximum Part I : 0,096% TTC maximum Part W : 0,16% TTC maximum
Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Part R : 0,10% TTC* Part I : 0,0240% TTC* Part W : 0,040% TTC*
Frais indirects maximum (commission et frais de gestion)	Actif net	Non significatif**
Commissions de mouvement perçues par le dépositaire	Prélèvement sur chaque Transaction	300 euros TTC maximum
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de transaction ni les frais de recherche.

* Ce taux peut être prélevé quand bien même les frais réels sont inférieurs, tout dépassement de ce taux est pris en charge par la société de gestion.

** OPC investissant moins de 20 % dans d'autres OPC

PART I

FR0010017731	30.12.2024
Frais fixes	1 825 027,37
Frais fixes en % actuel	0,12
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

PART R

FR0010785865	30.12.2024
Frais fixes	66 130,50
Frais fixes en % actuel	0,15
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

PART W/C

FR0013106713	30.12.2024
Frais fixes	1 207 971,16
Frais fixes en % actuel	0,12
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30.12.2024
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	30.12.2024
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	30/12/2024
	-	-	-
Total			-

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	30.12.2024	*28.12.2023
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	105 063 211,63	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	105 063 211,63	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	105 063 211,63	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

PART I

FR0010017731	30.12.2024	*28.12.2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	72 834 802,69	-
Total	72 834 802,69	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

PART R

FR0010785865

30.12.2024

*28.12.2023

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	2 141 132,31	-
Total	2 141 132,31	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

PART W/C

FR0013106713

30.12.2024

*28.12.2023

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	30 087 276,63	-
Total	30 087 276,63	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	30.12.2024	*28.12.2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	970 690,06	-
Variation des Plus ou moins-values latentes nettes de l'exercice	-	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Acomptes sur plus et moins-values latentes nettes versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	970 690,06	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values latentes nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	970 690,06	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

PART I

FR0010017731	30.12.2024	*28.12.2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values latentes nettes	-	-
Capitalisation	672 819,22	-
Total	672 819,22	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

PART R

FR0010785865

30.12.2024

*28.12.2023

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values latentes nettes	-	-
Capitalisation	19 937,82	-
Total	19 937,82	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

PART W/C

FR0013106713

30.12.2024

*28.12.2023

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values latentes nettes	-	-
Capitalisation	277 933,02	-
Total	277 933,02	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Obligations			1 600 757 324,13	55,01
Autres obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 600 757 324,13	55,01
Banques			976 210 757,08	33,55
ABBEY NATIONAL TREASURY SERVICES 1.125% 10/03/2025	EUR	11 850 000	11 917 010,94	0,41
ABN AMRO BANK NA 3.75% 20/04/2025	EUR	77 900 000	80 164 873,14	2,76
ABN AMRO BANK NV 1.25% 28/05/2025	EUR	26 000 000	26 019 240,00	0,89
ABN AMRO BANK NV 4.25% 22/09/2025	EUR	12 700 000	12 728 373,92	0,44
ABN AMRO BANK NV FRN 10/01/2025	EUR	500 000	504 417,50	0,02
BANCO BILBAO VIZCAYA ARG 0.75% 04/06/2025	EUR	4 500 000	4 478 067,74	0,15
BANCO BILBAO VIZCAYA ARG 1.375% 14/05/2025	EUR	7 000 000	7 021 961,78	0,24
BANCO SANTANDER SA 1.125% 17/01/2025	EUR	26 900 000	27 167 088,34	0,93
BANCO SANTANDER SA FRN 16/01/2025	EUR	33 600 000	33 883 444,00	1,16
BANCO SANTANDER SA VAR 11/02/2025	EUR	6 600 000	6 638 218,40	0,23
BANQUE FED CRED MUTUEL 0.01% 07/03/2025	EUR	23 900 000	23 766 935,93	0,82
BANQUE FED CRED MUTUEL 0.75% 17/07/2025	EUR	6 300 000	6 250 750,40	0,22
BANQUE FED CRED MUTUEL 1.625% 19/01/2026	EUR	5 000 000	5 021 326,09	0,17
BANQUE FED CRED MUTUEL 1% 23/05/2025	EUR	33 400 000	33 336 439,34	1,15
BELFIUS BANK SA 0.375% 02/09/2025	EUR	5 100 000	5 036 930,47	0,17
BNP PARIBAS 1.25% 19/03/2025	EUR	6 500 000	6 538 072,19	0,22
BPCE SA 0.625% 28/04/2025	EUR	25 300 000	25 211 037,58	0,87
BPCE SA 1% 01/04/2025	EUR	54 200 000	54 274 885,10	1,87
CA AUTOBANK SPA IE FRN 13/01/2025	EUR	26 000 000	26 240 355,56	0,90
CITIGROUP INC 1.75%28/01/2025	EUR	13 060 000	13 259 254,21	0,46
CREDIT AGRICOLE LONDON 1.375% 13/03/2025	EUR	22 900 000	23 053 728,01	0,79
CREDIT AGRICOLE SA 1.00% 18/09/2025	EUR	49 800 000	49 373 916,66	1,70
CREDIT AGRICOLE SA FRN 07/03/2025	EUR	20 000 000	20 050 480,00	0,69
CREDIT MUTUEL ARKEA 1.375% 17/01/2025	EUR	24 400 000	24 702 718,00	0,85
CREDIT SUISSE AG LONDON 0.45% 19/05/2025	EUR	35 000 000	34 757 133,56	1,19
DANSKE BANK AS 0.625% 26/05/2025	EUR	21 033 000	20 921 193,76	0,72
HSBC BANK PLC FRN 08/03/2025	EUR	12 000 000	12 030 088,00	0,41
ING GROEP NV 1.125% 14/02/2025	EUR	62 000 000	62 481 013,28	2,15
INTESA SANPAOLO SPA FRN 16/11/2025	EUR	5 000 000	5 047 681,25	0,17
INTESA SANPAOLO SPA FRN 17/03/2025	EUR	99 770 000	100 028 759,04	3,44
LLOYDS BK CORP MKTS PLC 0.375% 28/01/2025	EUR	24 500 000	24 537 083,36	0,84

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
MORGAN STANLEY 1.75% 30/01/2025	EUR	16 838 000	17 085 033,70	0,59
NATWEST MARKETS 2.75% 02/04/2025	EUR	16 000 000	16 329 106,85	0,56
NATWEST MARKETS PLC FRN 09/01/2026	EUR	2 350 000	2 380 039,53	0,08
SANTANDER CONSUMER BANK 0.125% 25/02/2025	EUR	25 000 000	24 911 889,34	0,86
SOCIETE GENERALE 1.125% 23/01/2025	EUR	42 600 000	42 984 018,05	1,48
SOCIETE GENERALE FRN 13/01/2025	EUR	37 000 000	37 309 525,56	1,28
UNICREDIT SPA 0.325% 19/01/2026	EUR	10 182 000	9 970 510,12	0,34
UNIONE DI BANCHE ITALIAN 1.625% 21/04/2025	EUR	38 550 000	38 798 156,38	1,33
État			230 118 135,70	7,91
ITALIAN REPUBLIC 5% 01/03/2025	EUR	45 000 000	45 932 802,76	1,58
ITALY 3.4% 28/03/2025	EUR	95 000 000	95 998 124,59	3,30
ITALY 3.60% 29/09/2025	EUR	55 000 000	55 970 063,26	1,92
KINGDOM OF SPAIN 1.60% 30/04/2025	EUR	30 000 000	30 204 521,92	1,04
REPUBLIC OF ITALY 0.35% 01/02/2025	EUR	1 000 000	999 654,67	0,03
REPUBLIC OF ITALY FRN 15/04/2025	EUR	1 000 000	1 012 968,50	0,04
Expert en finance			194 548 234,02	6,69
BMW FINANCE NV 3.5% 06/04/2025	EUR	5 000 000	5 133 231,51	0,18
BNP PARIBAS ISSUANCE BV 2% 27/08/2025	EUR	22 825 000	22 881 918,67	0,79
BNP PARIBAS ISSUANCE BV FRN 27/08/2025	EUR	8 000 000	8 072 688,44	0,28
CREDIT SUISSE GROUP AG FRN 16/01/2026	EUR	82 980 000	83 774 187,75	2,88
DAIMLER TRUCK FI FRN 18/03/2025	EUR	40 200 000	40 306 580,25	1,38
ENEL FINANCE INTL NV 0.25% 17/11/2025	EUR	35 000 000	34 379 627,40	1,18
Matériaux et accessoires de construction			12 040 711,23	0,41
CIE DE SANINT GOBAIN 1.00% 17/03/2025	EUR	12 000 000	12 040 711,23	0,41
Service location et de crédit bail: consommateur			47 229 211,17	1,62
ALD SA FRN 21/02/2025	EUR	47 000 000	47 229 211,17	1,62
Services d'investissements			140 610 274,93	4,83
GOLDMAN SACHS GROUP INC 1.25% 01/05/2025	EUR	78 869 000	79 083 102,33	2,72
GOLDMAN SACHS GROUP INC 3.375% 27/03/2025	EUR	60 000 000	61 527 172,60	2,11
Titres de créances			1 026 390 459,86	35,27
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			1 026 390 459,86	35,27
Banques			61 306 825,25	2,11
BANQUE STELLANTIS FRANCE ZCP 08/08/2025	EUR	12 000 000	11 812 164,28	0,41
BANQUE STELLANTIS ZCP 20/06/2025	EUR	30 000 000	29 622 998,79	1,02
RCI BANQUE ZCP 18/03/2025	EUR	20 000 000	19 871 662,18	0,68
Eau			29 776 809,58	1,02
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA ZCP 04/04/2025	EUR	30 000 000	29 776 809,58	1,02

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
État			796 518 473,26	27,37
BELGIUM 0% 13/03/2025	EUR	30 000 000	29 836 200,00	1,03
BOT 0% 08/01/2025	EUR	83 197 008	83 144 593,88	2,86
BOT 0% 12/09/2025	EUR	110 000 000	108 143 200,00	3,72
BOT 0% 12/12/2025	EUR	35 000 000	34 211 100,00	1,18
BOT 0% 13/06/2025	EUR	30 000 000	29 667 300,00	1,02
BOT 0% 14/03/2025	EUR	1 000 000	994 710,00	0,03
BOT 0% 14/07/2025	EUR	56 000 000	55 262 480,00	1,90
BOT 0% 14/08/2025	EUR	75 500 000	74 345 605,00	2,55
BOT 0% 30/05/2025	EUR	100 000 000	98 938 000,00	3,40
BOT 0% 31/01/2025	EUR	500 000	498 800,00	0,02
BOT 0% 31/03/2025	EUR	30 000 000	29 801 100,00	1,02
BTF 0% 05/03/2025	EUR	50 000 000	49 761 500,00	1,71
BTF 0% 12/02/2025	EUR	1 000 000	996 780,00	0,03
BTF 0% 12/03/2025	EUR	500 000	497 365,00	0,02
BTF 0% 15/01/2025	EUR	21 000 000	20 975 850,00	0,72
BTF 0% 26/02/2025	EUR	25 000 000	24 893 500,00	0,86
BTF 0% 29/01/2025	EUR	1 000 000	997 840,00	0,03
GERMANY 0% 14/05/2025	EUR	30 000 000	29 740 145,48	1,02
GERMANY 0% 16/04/2025	EUR	45 000 000	44 674 681,45	1,53
GERMANY 0% 18/06/2025	EUR	70 000 000	69 212 648,45	2,38
ITALIAN REPUBLIC 0% 14/10/2025	EUR	10 000 000	9 825 400,00	0,34
REPUBLIC OF ITALY 0% 14/02/2025	EUR	100 000	99 674,00	-
Expert en finance			99 882 581,55	3,43
BMW FINANCE NV ZCP 24/01/2025	EUR	20 000 000	19 961 963,59	0,68
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV ZCP 31/01/2025	EUR	30 000 000	29 924 909,26	1,03
ENEL FINANCE INTERNATIONAL ZCP 31/12/2024	EUR	50 000 000	49 995 708,70	1,72
Pneus			38 905 770,22	1,34
CONTINENTAL AG ZCP 30/01/2025	EUR	39 000 000	38 905 770,22	1,34
Total			2 627 147 783,99	90,28

Inventaires des IFT (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

		Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Swaps				
660525C9D6E00003#S_2rangée	60 000 000	-	16 949,39	60 000 000,00
6628F7F2D6980010#S_2rangée	80 000 000	-	98 078,23	80 000 000,00
662B613EDB2C0003#S_2rangée	20 000 000	-	46 770,27	20 000 000,00
6634D591DB400003#S_2rangée	50 000 000	-	114 505,00	50 000 000,00
66588396D6980003#S_2rangée	35 000 000	-	129 574,36	35 000 000,00
665EDCD8D6440003#S_2rangée	50 000 000	-	105 868,86	50 000 000,00
665F1A15D6980003#S_2rangée	30 000 000	-	109 729,17	30 000 000,00
66F120D0D6440004#S_2rangée	15 000 000	-	13 643,53	15 000 000,00
66F120F0D6E00004#S_2rangée	22 000 000	-	24 387,20	22 000 000,00
6710EA7FD6980003#S_2rangée	50 000 000	-	4 193,34	50 000 000,00
672A2E94D6440005#S_2rangée	25 000 000	-	16 001,04	25 000 000,00
672A31C5DB2C0003#S_2rangée	25 000 000	1 411,00	-	25 000 000,00
672A36CEDB2C0003#S_2rangée	30 000 000	-	18 689,68	30 000 000,00
672A487CD6E00003#S_2rangée	30 000 000	-	11 441,94	30 000 000,00
672C98E6DB400013#S_2rangée	30 000 000	-	1 482,28	30 000 000,00
672C9A2BDB400005#S_2rangée	30 000 000	1 117,22	-	30 000 000,00
672CDD41D698000E#S_2rangée	20 000 000	3 184,98	-	20 000 000,00
672CDD7CD6440003#S_2rangée	20 000 000	3 343,63	-	20 000 000,00
67336C7FDB400016#S_2rangée	50 000 000	1 156,70	-	50 000 000,00
67336EE4DB2C0004#S_2rangée	40 000 000	2 857,00	-	40 000 000,00
6735E1F3DB400012#S_2rangée	25 000 000	14 196,75	-	25 000 000,00
S 2.1093/OIS 2025121rangée	35 000 000	29 406,56	-	35 000 000,00
S 2.1464/OIS 2025111rangée	35 000 000	30 118,90	-	35 000 000,00
S 2.8283/OIS 2025030rangée	30 000 000	2 848,72	-	30 000 000,00
S 2.9523/OIS 2025012rangée	30 000 000	1 398,83	-	30 000 000,00
Sous total		91 040,29	711 314,29	867 000 000,00
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		91 040,29	711 314,29	867 000 000,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition en Euro (*)				
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
Libellé instrument	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	Classe de part couverte
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	2 627 147 783,99
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-620 274,00
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	283 756 304,30
Autres passifs (-)	-286 839,99
Total = actif net	2 909 996 974,30

Comptes annuels au 28.12.2023

Bilan actif

	28.12.2023	29.12.2022
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	2 375 236 454,45	3 608 294 866,65
• Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• Obligations et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 922 265 926,17	2 668 524 695,64
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	272 833 631,80	546 226 855,65
<i>Autres titres de créances</i>	-	390 440 067,50
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	179 569 993,88	-
• Organismes de placements collectifs		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• Contrats financiers		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	566 902,60	3 103 247,86
• Autres instruments financiers	-	-
Créances	1 951 228,94	7 069 305,93
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	1 951 228,94	7 069 305,93
Comptes financiers	263 439 064,83	409 072 211,37
Liquidités	263 439 064,83	409 072 211,37
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	2 640 626 748,22	4 024 436 383,95

Bilan passif

	28.12.2023	29.12.2022
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	2 558 700 425,10	4 029 085 953,05
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	6 975 701,71	-68 036 787,29
• Résultat de l'exercice	66 849 256,28	55 196 226,37
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	2 632 525 383,09	4 016 245 392,13
Instruments financiers	566 902,60	3 120 760,94
• Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
• Opérations temporaires sur titres financiers		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	205 466,00
• Contrats financiers		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	120 764,90	2 778 757,03
Autres opérations	446 137,70	136 537,91
Dettes	7 491 617,08	5 070 230,88
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	7 491 617,08	5 070 230,88
Comptes financiers	42 845,45	-
Concours bancaires courants	42 845,45	-
Emprunts	-	-
Total du passif	2 640 626 748,22	4 024 436 383,95

Hors-bilan

	28.12.2023	29.12.2022
Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	764 000 000,00	1 691 000 000,00
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

Compte de résultat

	28.12.2023	29.12.2022
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	7 891 961,38	785 308,94
• Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	55 553 861,55	53 833 914,12
• Produits sur titres de créances	12 836 371,16	998 095,58
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	3 503 601,08	865 784,01
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	79 785 795,17	56 483 102,65
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-332 371,74	-16 255,73
• Charges sur dettes financières	-31 455,13	-1 121 220,21
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-363 826,87	-1 137 475,94
Résultat sur opérations financières (I - II)	79 421 968,30	55 345 626,71
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-3 540 818,80	-4 448 431,08
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	75 881 149,50	50 897 195,63
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-9 031 893,22	4 299 030,74
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	66 849 256,28	55 196 226,37

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

RÈGLES D'ÉVALUATION DES ACTIFS

Méthodes d'évaluation

Le calcul de la valeur liquidative est effectué en tenant compte des méthodes d'évaluation précisées ci-dessous.

Instruments financiers et instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé

Titres de créances et instruments du marché monétaire

Les obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé français ou étranger sont évaluées sur la base du cours de clôture du jour ou du dernier cours connu, quelle que soit la place de cotation.

Certains titres obligataires peuvent être évalués à partir de prix fournis quotidiennement par des contributeurs actifs sur ce marché (relevés sur pages Bloomberg), permettant une valorisation au plus près du marché.

Les titres de créances faisant l'objet de cotation régulière de type Bons du Trésor sont évalués à la valeur actuelle, à partir de prix fournis quotidiennement sur des bases de données par des contributeurs actifs sur ce marché. Pour les autres titres de créances, en l'absence de transactions significatives, une méthode actuarielle est appliquée en retenant le taux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur. Les titres sont actualisés à partir d'un taux interpolé sur la base d'une courbe de référence (déterminée en fonction des caractéristiques de chaque instrument détenu).

Parts ou actions d'OPC ou fonds d'investissement

Les parts ou actions d'OPC ou fonds d'investissement négociés sur un marché réglementé sont évaluées sur la base du cours de clôture du jour ou du dernier cours connu.

Instruments financiers à terme et dérivés

Les contrats à terme fermes sont valorisés au cours de compensation du jour.

Les contrats à terme conditionnels sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers et dérivés dont le cours n'a pas été constaté

Les Instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté ou qui n'ont pas fait l'objet de cotation le jour d'établissement de la valeur liquidative sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Instruments financiers et instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé

Titres de créances et instruments du marché monétaire

Les titres de créances sont évalués à la valeur actuelle.

Parts ou actions d'OPC ou fonds d'investissement

Les parts ou actions d'OPC ou fonds d'investissement sont évaluées sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Instruments financiers à terme et dérivés

Contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises

Les contrats d'échange sont valorisés à leur valeur actuelle par actualisation des flux futurs, à l'exception, en l'absence de sensibilité particulière aux risques de marché, des contrats d'échange d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois. En application du principe de prudence, ces estimations sont corrigées du risque de contrepartie.

Contrats d'échange financiers adossés

L'instrument financier et le contrat d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises associé, composant un échange financier adossé, font l'objet d'une évaluation globale.

Contrats d'échange de dividendes ou de performance

Les contrats d'échange sont valorisés à leur valeur actuelle, hors indemnités de résiliation éventuelles, par recours à des modèles financiers : valeur mathématique intrinsèque ou autres modèles utilisant des calculs ou des paramètres faisant place à l'anticipation.

ALLIANZ SECURICASH SRI

Opérations à terme de devises

Les créances pour les achats à terme de devises et les dettes pour les ventes à terme de devises sont évaluées au cours du terme du jour de l'évaluation.

Dérivés de crédit

Les crédits default swaps (CDS) sont valorisés à leur valeur actuelle. En application du principe de prudence, ces estimations sont corrigées du risque de contrepartie.

Opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres

Prêts de titres

Les prêts de titres ne sont pas autorisés.

Emprunts de titres

Les emprunts de titres ne sont pas autorisés.

Prises en pension livrée

Les créances représentatives des titres reçus en pension sont évaluées à leur valeur contractuelle majorée de la rémunération à recevoir calculée prorata temporis.

Les prises en pension à taux fixe, non résiliables à tout moment sans coût ni pénalités pour l'OPC, d'une échéance supérieure à trois mois, sont évaluées à la valeur actuelle du contrat.

Mises en pension livrée

Les titres donnés en pension sont évalués à leur valeur de marché et les dettes représentatives des titres donnés en pension sont évaluées à leur valeur contractuelle majorée de la rémunération à payer calculée prorata temporis.

Pour les mises en pension à taux fixe, non résiliables à tout moment sans coût ni pénalités pour l'OPC, d'une échéance supérieure à trois mois, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont évaluées à la valeur actuelle du contrat.

Dépôts et Emprunts

Dépôts à terme

Les dépôts à terme sont évalués à la valeur contractuelle, déterminée en fonction des conditions fixées au contrat. En application du principe de prudence, cette valorisation est corrigée du risque de défaillance de la contrepartie.

Emprunts d'espèces

Les emprunts d'espèces ne sont pas autorisés.

Actifs et passifs en devises

La devise de référence de la comptabilité est l'EURO.

Les actifs et passifs libellés dans une devise différente de la devise de référence comptable sont évalués au cours de change du jour à Paris.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'OPC).

Méthodes de comptabilisation

Mode de comptabilisation des produits de dépôts et instruments financiers à revenu fixe : Enregistrement au compte de résultat lors de leur encaissement.

Mode d'enregistrement des frais d'acquisitions et de cessions des instruments financiers : les opérations en portefeuille sont comptabilisées au prix d'acquisition ou de cession frais exclus.

Frais facturés à l'OPC

A l'exception des frais d'intermédiations, les frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC :

- les frais de gestion financière propres à la société de gestion,
- les frais administratifs externes à la société de gestion,
- les frais indirects maximum (commissions et frais de gestion).

ALLIANZ SECURICASH SRI

A ces frais, peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé son objectif de performance,
- des commissions de mouvement,
- des frais liés aux opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Pour plus de précisions sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au DICI (le cas échéant).

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux, barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Part R : 0,60% TTC maximum Part I : 0,12% TTC maximum Part W : 0,20% TTC maximum
Frais indirects maximum (commission et frais de gestion)	Actif net	Non significatif*
Commissions de mouvement perçues par le dépositaire	Prélèvement sur chaque Transaction	300 euros TTC maximum
Commission de surperformance	Actif net	Néant

*OPC investissant moins de 20% dans d'autres OPC.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

Changement intervenu : Néant.

Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

Changement intervenu : Néant.

Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Les revenus de la part R sont capitalisés chaque année ainsi que les plus-values nettes.

Les revenus de la part I sont capitalisés chaque année ainsi que les plus-values nettes.

Les revenus de la part W sont capitalisés chaque année ainsi que les plus-values nettes.

Evolution de l'actif net

	28.12.2023	29.12.2022
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	4 016 245 392,13	3 580 522 357,85
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	9 075 641 373,20	13 795 179 063,99
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-10 552 384 699,21	-13 359 165 928,28
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	32 404 168,98	957 760,67
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-25 878 359,19	-63 432 354,36
Plus-values réalisées sur contrats financiers	4 839,23	56 083,50
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-7 120,00
Frais de transaction	-50 364,61	-8 876,30
Différences de change	-	-
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	13 507 828,11	8 286 836,11
- Différence d'estimation exercice N	14 903 239,49	1 395 411,38
- Différence d'estimation exercice N-1	1 395 411,38	-6 891 424,73
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-2 845 945,05	2 959 920,50
- Différence d'estimation exercice N	120 764,90	2 966 709,95
- Différence d'estimation exercice N-1	2 966 709,95	6 789,45
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	75 881 149,50	50 897 195,63
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	452,82
Actif net en fin d'exercice	2 632 525 383,09	4 016 245 392,13

Compléments d'information

1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	1 342 973 532,08	-
Obligations à taux variable	579 292 394,09	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	75 264 305,00	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	197 569 326,80	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	179 569 993,88

1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	764 000 000,00	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	1 342 973 532,08	-	579 292 394,09	-
Titres de créances	452 403 625,68	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	263 439 064,83	-	-
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	42 845,45
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	838 370 606,69	1 076 707 888,90	7 187 430,58	-	-
Titres de créances	293 538 440,41	158 865 185,27	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	263 439 064,83	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	42 845,45	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	-	-	-	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	1 951 228,94
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Dépôts de garantie (versés)	1 424 771,15
Autres créances	526 457,79
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	7 491 617,08
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Achats règlements différés	7 184 266,67
Frais provisionnés	307 350,41
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-

6. Capitaux propres

Catégorie de part émise / rachetée pendant l'exercice :	Nombre de parts	Souscriptions		Rachats
		Montant	Nombre de parts	Montant
PART R / FR0010785865	44 298,957	44 759 240,92	58 783,749	59 210 764,88
PART I / FR0010017731	46 631,326	5 662 941 256,66	54 590,781	6 619 445 268,59
PART W/C / FR0013106713	22 578,236	3 367 940 875,62	25 963,577	3 873 728 665,74
PART U / FR0013287836	-	-	-	-
Commission de souscription / rachat par catégorie de part :		Montant		Montant
PART R / FR0010785865		-		-
PART I / FR0010017731		-		-
PART W/C / FR0013106713		-		-
PART U / FR0013287836		-		-
Rétrocessions par catégorie de part		Montant		Montant
PART R / FR0010785865		-		-
PART I / FR0010017731		-		-
PART W/C / FR0013106713		-		-
PART U / FR0013287836		-		-
Commissions acquises à l'OPC par catégorie de part :		Montant		Montant
PART R / FR0010785865		-		-
PART I / FR0010017731		-		-
PART W/C / FR0013106713		-		-
PART U / FR0013287836		-		-

7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
Catégorie de part :	
PART R / FR0010785865	0,15
PART I / FR0010017731	0,12
PART W/C / FR0013106713	0,12
PART U / FR0013287836	-
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	Montant
Catégorie de part :	
PART R / FR0010785865	-
PART I / FR0010017731	-
PART W/C / FR0013106713	-
PART U / FR0013287836	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'OPC	-
- Ventilation par OPC "cible" :	
- OPC 1	-
- OPC 2	-
- OPC 3	-
- OPC 4	-

8. Engagements reçus et donnés

8.1. Description des garanties reçues par l'OPC avec mention des garanties de capital.....	Néant
8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés.....	Néant

9. Autres informations

9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-

9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et OPC gérés par ces entités :

- OPC	-
- autres instruments financiers	-

10. Tableau d’affectation des sommes distribuables afférentes au résultat *(En devise de comptabilité de l’OPC)*

Acomptes versés au titre de l’exercice

Date	Catégorie de part	Montant global	Montant unitaire	Crédit d’impôt totaux	Crédit d’impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

	28.12.2023	29.12.2022
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	66 849 256,28	55 196 226,37
Total	66 849 256,28	55 196 226,37

PART R / FR0010785865	28.12.2023	29.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	544 340,49	476 741,17
Total	544 340,49	476 741,17
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

PART I / FR0010017731	28.12.2023	29.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	38 307 137,16	33 190 966,80
Total	38 307 137,16	33 190 966,80
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

ALLIANZ SECURICASH SRI

PART W/C / FR0013106713

28.12.2023

29.12.2022

Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	27 997 778,63	21 528 518,40
Total	27 997 778,63	21 528 518,40
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

PART U / FR0013287836

28.12.2023

29.12.2022

Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-	-
Total	-	-
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

(En devise de comptabilité de l'OPC)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

[illegible]

	28.12.2023	29.12.2022
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	6 975 701,71	-68 036 787,29
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	6 975 701,71	-68 036 787,29

PART R / FR0010785865	28.12.2023	29.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	57 472,41	-600 223,48
Total	57 472,41	-600 223,48
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

PART I / FR0010017731	28.12.2023	29.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	3 997 821,50	-40 879 649,39
Total	3 997 821,50	-40 879 649,39
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

ALLIANZ SECURICASH SRI

PART W/C / FR0013106713	28.12.2023	29.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	2 920 407,80	-26 556 914,42
Total	2 920 407,80	-26 556 914,42
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

PART U / FR0013287836	28.12.2023	29.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-	-
Total	-	-
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Date de création du Fonds : 10 juin 2003.

Devise OPC

EUR	28.12.2023	29.12.2022	30.12.2021	30.12.2020	30.12.2019
Actif net	2 632 525 383,09	4 016 245 392,13	3 580 522 357,85	3 299 246 870,51	2 816 198 593,05

PART R / FR0010785865

Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR

	28.12.2023	29.12.2022	30.12.2021	30.12.2020	30.12.2019
Nombre de parts en circulation	21 069,401	35 554,193	31 582,122	15 690,544	11 002,696
Valeur liquidative	1 029,2874	997,001	997,2899	1 003,3634	1 006,3493
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	28,56	-3,47	-5,05	-3,70	-5,77

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les parts en circulation à cette date.

⁽²⁾ La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

PART I / FR0010017731

Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR

	28.12.2023	29.12.2022	30.12.2021	30.12.2020	30.12.2019
Nombre de parts en circulation	12 182,228	20 141,683	18 574,992	21 567,495	16 993,396
Valeur liquidative	123 802,2272	119 881,7816	119 880,6478	120 574,5206	120 902,1973
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	3 472,67	-381,72	-571,56	-407,69	-656,58

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les parts en circulation à cette date.

⁽²⁾ La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

PART W/C / FR0013106713

Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR

	28.12.2023	29.12.2022	30.12.2021	30.12.2020	30.12.2019
Nombre de parts en circulation	7 252,068	10 637,409	8 980,707	4 612,346	5 055,141
Valeur liquidative	152 046,5547	147 232,938	147 231,4858	148 083,4799	148 479,7686
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	4 263,36	-472,70	-701,97	-502,03	-807,09

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les parts en circulation à cette date.

⁽²⁾ La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

PART U / FR0013287836

Devise de la part et de la valeur liquidative : -

	28.12.2023	29.12.2022	30.12.2021	30.12.2020	30.12.2019
Nombre de parts en circulation	-	-	0,01	0,01	0,01
Valeur liquidative	-	-	91 438,00	93 540,00	95 395,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	-	1 222,00	1 614,00	1 658,00
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-	-	-1 650,99	-1 897,00	-2 174,00

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les parts en circulation à cette date.

⁽²⁾ La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Inventaire au 28.12.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilières						
Obligation						
XS1935139995	ABN AMRO BANK NV 0.875% 15/01/2024	PROPRE	9 200 000,00	9 267 420,88	EUR	0,35
XS2306220190	ALD SA 0% 23/02/2024	PROPRE	33 800 000,00	33 596 524,00	EUR	1,28
XS1956973967	BANCO BILBAO VIZCAYA ARG 1.125% 28/02/2024	PROPRE	63 000 000,00	63 316 458,49	EUR	2,41
XS2058729653	BANCO BILBAO VIZCAYA 0.375% 02/10/2024	PROPRE	15 300 000,00	14 917 693,13	EUR	0,57
XS2476266205	BANCO SANTANDER SA FRN 05/05/2024	PROPRE	107 000 000,00	108 184 008,50	EUR	4,11
XS1611255719	BANCO SANTANDER SA FRN 11/05/2024	PROPRE	16 200 000,00	16 362 517,50	EUR	0,62
XS2436160779	BANCO SANTANDER SA VAR 26/01/2025	PROPRE	7 200 000,00	7 187 430,58	EUR	0,27
FR0013432770	BANQUE FED CRED MUTUEL 0.125% 05/02/2024	PROPRE	5 900 000,00	5 884 268,01	EUR	0,22
XS1910245676	BMW FINANCE NV 1% 14/11/2024	PROPRE	42 424 000,00	41 475 772,60	EUR	1,58
XS2613819155	BMW FINANCE NV 3.5% 19/10/2024	PROPRE	500 000,00	502 216,07	EUR	0,02
XS1626933102	BNP PARIBAS FRN 07/06/2024	PROPRE	39 767 000,00	40 016 745,60	EUR	1,52
XS1808338542	BNP PARIBAS 1% 17/04/2024	PROPRE	8 100 000,00	8 083 101,98	EUR	0,31
FR0013429073	BPCE SA 0.625% 26/09/2024	PROPRE	26 400 000,00	25 814 012,33	EUR	0,98
FR0013312493	BPCE SA 0.875% 31/01/2024	PROPRE	19 600 000,00	19 705 345,97	EUR	0,75
FR0011390921	BPCE 2.875% 16/01/2024	PROPRE	18 500 000,00	19 003 889,32	EUR	0,72
IT0005424251	BUONI POLIENNALI DEL TES 0% 15/01/2024	PROPRE	27 500 000,00	27 443 075,00	EUR	1,04
IT0005454050	BUONI POLIENNALI DEL TES 0.0% 30/1/2024	PROPRE	55 000 000,00	54 845 450,00	EUR	2,08
XS2576245364	CIE DE SAINT GOBAIN FRN 18/07/2024	PROPRE	4 100 000,00	4 135 357,94	EUR	0,16
XS1068874970	CITIGROUP INC 2.375% 22/05/2024	PROPRE	7 533 000,00	7 593 493,08	EUR	0,29
XS1956955980	COOPERATIEVE RABOBANK UA 0.625% 27/02/2024	PROPRE	18 500 000,00	18 476 895,27	EUR	0,70
XS2016807864	CREDIT AGRICOLE LONDON 0.5% 24/06/2024	PROPRE	39 100 000,00	38 572 656,38	EUR	1,47
XS1550135831	CREDIT AGRICOLE LONDON 1% 16/9/2024	PROPRE	10 700 000,00	10 519 392,77	EUR	0,40
XS1069521083	CREDIT AGRICOLE 2.375% 20/05/2024	PROPRE	25 500 000,00	25 704 769,88	EUR	0,98
DE000A2GSCY9	DAIMLER AG VAR 03/07/2024	PROPRE	3 000 000,00	3 038 301,83	EUR	0,12
DE000A2YNZV0	DAIMLER AG 0% 08/02/2024	PROPRE	50 000 000,00	49 793 500,00	EUR	1,89
XS1963849440	DANSKE BANK A S 1.625% 15/03/2024	PROPRE	36 430 000,00	36 730 506,69	EUR	1,40

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS2066706818	ENEL FIN INTL NV 0% 17/06/2024	PROPRE	3 600 000,00	3 536 460,00	EUR	0,13
XS1550149204	ENEL FINANCE INTL NV 1% 16/09/2024	PROPRE	7 780 000,00	7 641 366,78	EUR	0,29
XS0192503695	ENEL 5.25% 20/05/24	PROPRE	22 000 000,00	22 805 012,46	EUR	0,87
XS2051914963	FCA BANK SPA IRELAND 0.5% 13/09/2024	PROPRE	3 177 000,00	3 104 203,47	EUR	0,12
XS2549047244	FCA BANK SPA IRELAND 4.25% 24/03/2024	PROPRE	27 199 000,00	28 099 508,36	EUR	1,07
XS2332254015	FCA BANK SPA 0% 16/04/2024	PROPRE	56 079 000,00	55 339 878,78	EUR	2,10
XS2338355105	GOLDMAN SACHS GROUP INC VAR 30/04/2024	PROPRE	129 207 000,00	130 283 897,28	EUR	4,95
XS2043678841	GOLDMAN SACHS GROUP INC 0.125% 19/08/2024	PROPRE	1 336 000,00	1 303 046,87	EUR	0,05
XS1614198262	GOLDMAN SACHS GROUP INC 1.375% 15/05/2024	PROPRE	35 446 000,00	35 411 115,71	EUR	1,35
FR0013420023	HSBC FRANCE 0.25% 17/05/2024	PROPRE	42 600 000,00	42 059 450,23	EUR	1,60
XS1485597329	HSBC HOLDINGS PLC 0.875% 06/09/2024	PROPRE	32 304 000,00	31 735 483,14	EUR	1,21
XS2089368596	INTESA SANPAOLO SPA 0.75% 04/12/2024	PROPRE	5 335 000,00	5 192 311,49	EUR	0,20
XS1551306951	INTESA SANPAOLO SPA 1.375% 18/01/2024	PROPRE	40 787 000,00	41 213 112,40	EUR	1,57
XS2015314037	INTESA SANPAOLO SPA 2.625% 20/06/2024	PROPRE	23 716 000,00	23 849 696,03	EUR	0,91
XS2022425297	INTESA SANPAOLO 1% 04/07/2024	PROPRE	80 705 000,00	79 809 390,60	EUR	3,03
XS1456422135	JPMORGAN CHASE CO 0.625% 25/01/2024	PROPRE	85 243 000,00	85 558 072,14	EUR	3,25
BE0002631126	KBC GROUP NV 1.125% 25/01/2024	PROPRE	17 300 000,00	17 424 578,96	EUR	0,66
ES00000121G2	KINGDOM OF SPAIN 4.8% 31/01/24	PROPRE	85 000 000,00	88 827 235,62	EUR	3,37
XS1633845158	LLYODS BANKING GROUP PLC FRN 21/06/2024	PROPRE	14 797 000,00	14 862 516,18	EUR	0,56
DE000A3LJT71	MERCEDES BENZ INT FINCE 3.625% 16/12/2024	PROPRE	20 000 000,00	20 000 274,86	EUR	0,76
XS1379171140	MORGAN STANLEY 1.75% 11/03/2024	PROPRE	4 900 000,00	4 945 868,02	EUR	0,19
XS2002491517	NATWEST MARKETS PLC 1% 28/05/2024	PROPRE	25 297 000,00	25 123 553,82	EUR	0,95
FR0013396512	ORANGE SA 1.125% 15/07/2024	PROPRE	20 900 000,00	20 683 395,48	EUR	0,79
FR0011560077	ORANGE 3.125% 09/01/2024	PROPRE	25 700 000,00	26 483 096,60	EUR	1,01
FR0013241361	RCI BANQUE SA 1.375% 08/03/2024	PROPRE	27 400 000,00	27 571 811,48	EUR	1,05
IT0005218968	REPUBLIC OF ITALY FRN 15/02/2024	PROPRE	40 000 000,00	40 769 688,89	EUR	1,55
IT0004953417	REPUBLIC OF ITALY 4.5% 01/03/2024	PROPRE	30 000 000,00	30 489 181,32	EUR	1,16
XS1989375412	ROYAL BANK OF CANADA 0.25% 02/05/2024	PROPRE	7 600 000,00	7 517 110,58	EUR	0,29
XS2437825388	ROYAL BK CANADA TORONTO FRN 31/01/2024	PROPRE	82 999 000,00	83 734 495,64	EUR	3,18

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS2018637913	SANTAN CONSUMER FINANCE 0.375% 27/06/2024	PROPRE	3 300 000,00	3 245 373,37	EUR	0,12
XS1616341829	SOCIETE GENERALE FRN 22/05/2024	PROPRE	76 300 000,00	76 912 184,57	EUR	2,92
FR0013403441	SOCIETE GENERALE 1.25% 15/02/2024	PROPRE	12 500 000,00	12 594 414,38	EUR	0,48
XS1985806600	TORONTO DOMINION BANK 0.375% 25/04/2024	PROPRE	37 546 000,00	37 193 516,92	EUR	1,41
XS1979446843	UNONE DI BANCHE ITALIAN 1.5% 10/04/2024	PROPRE	11 000 000,00	11 031 048,85	EUR	0,42
XS2546459582	VATTENFALL AB FRN 18/04/2024	PROPRE	53 250 000,00	53 805 249,58	EUR	2,04
XS2545247863	VATTENFALL AB 3.25% 18/04/2024	PROPRE	18 951 000,00	19 342 312,26	EUR	0,73
FR0013394681	VEOLIA ENVIRONNEMENT SA 0.892% 14/01/2024	PROPRE	12 500 000,00	12 596 209,25	EUR	0,48
Total Obligation				1 922 265 926,17		73,02
Total Valeurs mobilières				1 922 265 926,17		73,02
Swap de Taux						
SWAP04042789	a36b19f22346403c#S_2	PROPRE	20 000 000,00	27 993,51	EUR	0,00
SWAP04074441	b9ddfcf81a964dc5#S_2	PROPRE	33 000 000,00	-47 685,72	EUR	-0,00
SWAP04092578	b9812073d90447e2#S_2	PROPRE	40 000 000,00	16 324,35	EUR	0,00
SWAP04096420	c22bcdbdef464e5a#S_2	PROPRE	30 000 000,00	-7 669,49	EUR	-0,00
SWAP04044545	d018c4e0c1c47a5a#S_2	PROPRE	30 000 000,00	31 115,58	EUR	0,00
SWAP04092575	eed9247fbee4b16#S_2	PROPRE	40 000 000,00	-19 179,06	EUR	-0,00
SWAP04092271	e64e31b9195f4ee3#S_2	PROPRE	30 000 000,00	-13 983,90	EUR	-0,00
SWAP04034668	LCH00100209109#S_202	PROPRE	50 000 000,00	165 274,07	EUR	0,01
SWAP04054974	1ea59705708e4aa1#S_2	PROPRE	30 000 000,00	72 122,61	EUR	0,00
SWAP04074444	2d639ea5127a475d#S_2	PROPRE	27 000 000,00	-37 636,30	EUR	-0,00
SWAP04073801	3c8ef6acc1bf4984#S_2	PROPRE	30 000 000,00	-30 085,21	EUR	-0,00
SWAP04056890	3f97aed647fb410e#S_2	PROPRE	30 000 000,00	34 148,25	EUR	0,00
SWAP04092585	4e3c9fbcdf6d4de5#S_2	PROPRE	35 000 000,00	15 374,97	EUR	0,00
SWAP04071779	5faf3662d80b4ba2#S_2	PROPRE	30 000 000,00	4 236,16	EUR	0,00
SWAP04092580	5fc0831ee38c4136#S_2	PROPRE	30 000 000,00	12 767,15	EUR	0,00
SWAP04072338	55e9457c05aa441e#S_2	PROPRE	25 000 000,00	-26 986,33	EUR	-0,00
SWAP04167660	6543D4FBD6440003#S_2	PROPRE	20 000 000,00	-52 656,91	EUR	-0,00
SWAP04184087	655E29F1DB400004#S_2	PROPRE	10 000 000,00	-33 280,22	EUR	-0,00

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
SWAP04178218	655647CDD6E00010#S_2	PROPRE	20 000 000,00	-9 886,32	EUR	-0,00
SWAP04185986	656F36F3D6E00004#S_2	PROPRE	7 000 000,00	-1 094,21	EUR	-0,00
SWAP04185984	656F36F4D6E00004#S_2	PROPRE	25 000 000,00	-7 711,95	EUR	-0,00
SWAP04185056	6566EF20DB2C0003#S_2	PROPRE	12 000 000,00	-28 687,58	EUR	-0,00
SWAP04184721	65661206DB2C0003#S_2	PROPRE	5 000 000,00	-14 864,16	EUR	-0,00
SWAP04185057	656744C8DB400003#S_2	PROPRE	8 000 000,00	-18 861,51	EUR	-0,00
SWAP04185297	6568A357DB2C0003#S_2	PROPRE	5 000 000,00	-13 834,29	EUR	-0,00
SWAP04185298	65686D0EDB2C0003#S_2	PROPRE	15 000 000,00	-39 995,21	EUR	-0,00
SWAP04185493	6569A4E1DB2C0003#S_2	PROPRE	12 000 000,00	-12 573,80	EUR	-0,00
SWAP04185494	6569F994DB2C0003#S_2	PROPRE	20 000 000,00	-14 480,86	EUR	-0,00
SWAP04186694	6570335ADB300003#S_2	PROPRE	20 000 000,00	-1 853,84	EUR	-0,00
SWAP04186692	657037F7DB2C0003#S_2	PROPRE	7 000 000,00	-1 589,61	EUR	-0,00
SWAP04186693	65705FF0DB2C0003#S_2	PROPRE	8 000 000,00	183,12	EUR	0,00
SWAP04186695	65707FFCDB2C0003#S_2	PROPRE	10 000 000,00	159,19	EUR	0,00
SWAP04187326	6571D9A5DB300003#S_2	PROPRE	20 000 000,00	-11 541,22	EUR	-0,00
SWAP04036949	939374ee80a4ddc8#S_2	PROPRE	30 000 000,00	187 203,64	EUR	0,01
Total Swap de Taux				120 764,90		0,00
Liquidites						
APPELS DE MARGES						
	Appel de marge EUR	PROPRE	-120 764,90	-120 764,90	EUR	-0,00
Total APPELS DE MARGES				-120 764,90		-0,00
AUTRES						
	Prov Int Neg CptCash	PROPRE	526 457,79	526 457,79	EUR	0,02
Total AUTRES				526 457,79		0,02
BANQUE OU ATTENTE						
	Ach diff titres EUR	PROPRE	-7 184 266,67	-7 184 266,67	EUR	-0,27
	Banque EUR JPM	PROPRE	-42 845,45	-42 845,45	EUR	-0,00
	Banque EUR SGP	PROPRE	263 439 064,83	263 439 064,83	EUR	10,01
Total BANQUE OU ATTENTE				256 211 952,71		9,73

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
DEPOSIT DE GARANTIE						
	Deposit OTC Verse	PROPRE	1 424 771,15	1 424 771,15	EUR	0,05
Total DEPOSIT DE GARANTIE				1 424 771,15		0,05
FRAIS DE GESTION						
	PrComGestAdm	PROPRE	-131,13	-131,13	EUR	-0,00
	PrComGestAdm	PROPRE	-6 736,06	-6 736,06	EUR	-0,00
	PrComGestAdm	PROPRE	-6 004,76	-6 004,76	EUR	-0,00
	PrComGestDep	PROPRE	-490,98	-490,98	EUR	-0,00
	PrComGestDep	PROPRE	-25 221,92	-25 221,92	EUR	-0,00
	PrComGestDep	PROPRE	-22 483,70	-22 483,70	EUR	-0,00
	PrComGestFin	PROPRE	-3 092,37	-3 092,37	EUR	-0,00
	PrComGestFin	PROPRE	-142 445,37	-142 445,37	EUR	-0,01
	PrComGestFin	PROPRE	-100 744,12	-100 744,12	EUR	-0,00
Total FRAIS DE GESTION				-307 350,41		-0,01
Total Liquidites				257 735 066,34		9,79
Creances negociables						
Interets precomptes.						
XS2650982155	BANCO BILBAO VIZCAY ZCP 08/07/2024	PROPRE	25 000 000,00	24 491 344,70	EUR	0,93
FR0127895102	BANCO BILBAO VIZCAYA ZCP 14/03/24	PROPRE	50 000 000,00	49 604 255,00	EUR	1,88
FR0128310432	BANQUE STELLANTIS FRANCE ZCP 08/08/2024	PROPRE	20 000 000,00	19 537 310,00	EUR	0,74
FR0128017656	BANQUE STELLANTIS FRANCE ZCP 17/05/2024	PROPRE	10 000 000,00	9 851 211,68	EUR	0,37
FR0128202464	BANQUE STELLANTIS FRANCE ZCP 20/09/2024	PROPRE	30 000 000,00	29 189 148,00	EUR	1,11
IT0005557365	BOT 0% 31/01/2024	PROPRE	10 500 000,00	10 465 455,00	EUR	0,40
FR0128070952	BTF 0% 04/01/2024	PROPRE	5 000 000,00	4 997 450,00	EUR	0,19
FR0128070978	BTF 0% 31/01/2024	PROPRE	60 000 000,00	59 801 400,00	EUR	2,27
FR0127997361	CARREFOUR BANQUE ZCP 02/04/2024	PROPRE	30 000 000,00	29 687 816,12	EUR	1,13
FR0128304401	CARREFOUR BANQUE ZCP 15/01/2024	PROPRE	30 000 000,00	29 956 092,00	EUR	1,14
XS2729664354	ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV ZCP 31/01/2024	PROPRE	20 000 000,00	19 935 538,00	EUR	0,76
XS2698959009	ENEL FINANCE INTERNATIONAL ZCP 29/12/2023	PROPRE	9 500 000,00	9 498 930,84	EUR	0,36
XS2729146568	ENEL FINANCE INTL ZCP 29/12/2023	PROPRE	10 000 000,00	9 998 874,57	EUR	0,38

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
BE6347393041	KBC GROUP NV CDN 23/02/2024	PROPRE	40 000 000,00	39 772 388,00	EUR	1,51
XS2651968450	LLOYDS BANK PLC ZCP 11/07/2024	PROPRE	27 000 000,00	26 463 104,77	EUR	1,01
FR0128140300	RENAULT CREDIT INTEL SA BAN ZCP 18/03/2024	PROPRE	30 000 000,00	29 743 494,00	EUR	1,13
XS2677617107	SANTANDER CONSUMER ZCP 12/03/2024	PROPRE	30 000 000,00	29 764 563,00	EUR	1,13
XS2733412857	VATTENFALL AB ZCP 10/06/2024	PROPRE	20 000 000,00	19 645 250,00	EUR	0,75
Total Interets precomptes.				452 403 625,68		17,19
Total Creances negociables				452 403 625,68		17,19
Total ALLIANZ SECURICASH SRI				2 632 525 383,09		100,00